



COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS DU GROUPE AVRIL ANNÉE 2019



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Publication juillet 2020

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE RÉADHÉSION	iii
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.....	1
ANNEXES	v
A. Avril : une valorisation durable de toutes ses ressources	vi
B. Développement durable : objectifs et cibles 2023	vii
C. Avril et les ODD.....	viii
D. Tableau des indicateurs de performance extra-financière	ix

À propos de cette Communication sur le Progrès

Le présent document donne des éléments de bilan et de résultats au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies pour l'année 2019. Compte tenu de la date de publication, des éléments de l'année 2020 y figurent également lorsque ceux-ci étaient disponibles.

Cette communication s'appuie sur la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) 2019 du Groupe, rapport rédigé en réponse à la réglementation française (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises). Des annexes issues du rapport annuel intégré 2019 y sont ajoutées.

LETTRE DE RÉADHÉSION



Avril est né d'une vision de développement durable pour le monde agricole français : la conviction qu'il était nécessaire de mutualiser nos forces et d'aligner nos actions au sein d'un Groupe dont les résultats seraient destinés à financer un avenir pérenne, au service d'une alimentation humaine et animale responsable et de qualité.

Forts de cette ambition et animés par nos valeurs de Respect, d'Audace et de Performance, nous avons formalisé une démarche de responsabilité sociétale dès 2012, démarche qui a depuis gagné en maturité. Aujourd'hui, SPRING incarne notre démarche RSE et accompagne le plan stratégique Avril 2023. Face aux enjeux du développement durable, SPRING c'est d'abord un cadre d'action qui se structure autour de 5 piliers et 14 thèmes découlant de la mission du Groupe. SPRING c'est aussi un score global pour mesurer l'avancement de notre démarche RSE sur la durée du plan 2023. Ce score est basé sur 25 indicateurs clés assortis de cibles à horizon 2023.

Signataires depuis 2017, nous publions notre Communication sur le Progrès 2019 au niveau *Advanced*, et réaffirmons ainsi notre engagement et notre soutien aux dix principes du Global Compact ainsi que notre détermination à contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies.



Jean-Philippe Puig,
Gérant de la SCA Avril



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

—
ANNÉE 2019



Avril

PUBLICATION AVRIL 2020

Le présent document donne des informations relatives à la performance extra-financière du groupe Avril, en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2019. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2020 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le second reporting annuel RSE obligatoire du groupe Avril. Pour l'ensemble des 13 thématiques extra-financières « de risques et opportunités » présentées ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés présentés portent sur l'année 2019.

En complément de cette DPEF, le lecteur intéressé peut également se référer au Rapport Annuel Intégré du groupe Avril disponible sur le site internet : rapportannuel.groupeavril.com.

AVANT-PROPOS



SPRING

En 2019, le groupe Avril a déployé SPRING, sa nouvelle démarche de responsabilité sociétale.

SPRING c'est d'abord un cadre d'action qui matérialise, au travers de cinq piliers et 14 thèmes, l'ensemble des objectifs qu'Avril s'est fixé en matière de développement durable pour répondre aux attentes de la Société : réduction des émissions de gaz à effet de serre, achats responsables, bien-être animal, etc.

SPRING c'est également un score global (l'indice SPRING) qui fait la synthèse de 25 indicateurs couvrant des enjeux de RSE variés. Cet indice nous permettra de mesurer l'avancement de la démarche RSE sur les cinq ans du plan stratégique.

À l'origine de SPRING, il y a la volonté d'apporter plus de transparence. Mesurer les progrès d'Avril, c'est dire où l'on en est et ce que l'on fait. Communiquer sur notre avancement montre la rigueur de notre démarche.

Avril est aussi à l'écoute des nouveaux sujets et a ainsi créé en 2020 un Comité de parties prenantes afin de nouer un dialogue sur nos avancées et de repérer les signaux faibles. Constitué de personnalités aux profils divers, il aidera le Groupe à maintenir une dynamique d'amélioration continue.

“

Anticiper les enjeux sociétaux, se fixer des objectifs, faire, puis rendre compte. C'est notre approche du développement durable.



PAUL-JOËL DERIAN
Directeur Innovation, Recherche
et Développement Durable

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
LE GROUPE AVRIL : MISSION ET MÉTIERS	5
Notre mission	5
Une gouvernance collégiale, ancrée dans l'amont agricole.....	6
Modèle d'affaires : Une organisation en filière	7
STRATÉGIE ET RSE : UNE VISION INTÉGRÉE	10
Plan stratégique Avril 2023	10
Démarche RSE	11
IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS	14
Méthodologie	14
Principaux risques extra-financiers du groupe Avril	15
Tableau de correspondance SPRING – ODD – Risques extra-financiers.....	17
PILIER 1 – FILLIÈRES & APPROVISIONNEMENTS	19
1 – Agriculture durable	19
2 – Achats responsables.....	20
3 – Adaptation au changement climatique.....	25
Reporting complémentaire : Investissement dans les filières.....	25
PILIER 2 – PRODUITS & SERVICES.....	26
4 – Qualité et sécurité des produits.....	26
5 – Durabilité des produits	27
6 – Transition alimentaire.....	29
7 – Bien-être animal	30
PILIER 3 – PLANÈTE	32
8 – Prévention des pollutions	32
9 – Utilisation durable des ressources	32
Pilier 4 – FEMMES ET HOMMES DU GROUPE.....	37
10 – Sécurité au travail.....	37
11 – Gestion des compétences clés.....	38
12 – Climat social	40
Reporting complémentaire : Promotion de la diversité.....	42
PILIER 5 – PARTIES PRENANTES.....	45
13 – Parties prenantes.....	45
Reporting complémentaire : Engagements sociétaux	47
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT.....	49

LE GROUPE AVRIL : MISSION ET MÉTIERS

NOTRE MISSION

La mission du groupe Avril est de créer durablement de la valeur dans les filières des huiles et protéines, et de contribuer à une meilleure alimentation des Hommes et à la préservation de la planète.

NOTRE SINGULARITÉ

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole pour assurer l'avenir des filières françaises des oléagineux et des protéagineux, Avril est devenu en 35 ans un groupe industriel et financier majeur. Il est présent en France et à l'international dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation, la nutrition animale, les énergies et la chimie renouvelables. Pour offrir des débouchés pérennes aux filières des huiles et des protéines, le Groupe a développé un portefeuille de marques fortes, leaders sur leurs marchés, dont Lesieur, Puget, Matines, Sanders, Diester, Bunica, Taous, El Kef, etc.

NOS VALEURS

En 2015, Avril s'est choisi trois valeurs – Respect, Audace, Performance – qui constituent aujourd'hui le socle de la culture du Groupe et la base de sa politique managériale.

RESPECT

C'est le fondement de l'identité d'Avril : un modèle bâti sur l'attention portée aux autres, le faire ensemble. C'est-à-dire avoir de l'estime pour ses collègues, ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs.

AUDACE

Elle fait partie de notre histoire. Sans audace, la réussite collective d'Avril n'existerait pas. Oser entreprendre, oser s'ouvrir aux approches innovantes, être capable d'anticiper. Une attitude qui permet de répondre aux enjeux de transformation d'Avril.

PERFORMANCE

L'amélioration continue à la recherche de l'excellence est une notion qu'Avril se doit de cultiver. La performance est à la fois économique, sociale et sociétale. L'objectif est de faire tous ensemble d'Avril un groupe orienté clients et résultats dans le respect de nos trois valeurs.

Avril est né d'une vision de développement durable pour le monde agricole français : la conviction qu'il était nécessaire de mutualiser nos forces et d'aligner nos actions au sein d'un Groupe dont les résultats seraient principalement destinés à financer un avenir pérenne, au service d'une alimentation humaine et animale responsable et de qualité.

UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE, ANCRÉE DANS L'AMONT AGRICOLE

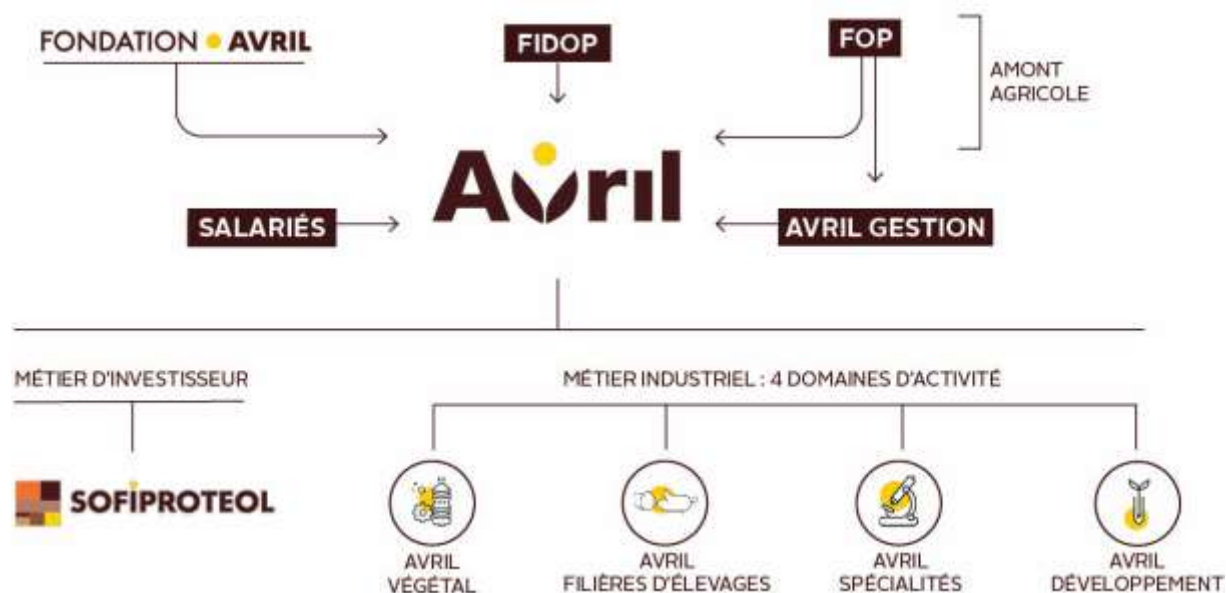
En 2015, Avril s'est doté d'une nouvelle gouvernance et d'un statut de Société en Commandite par Actions (SCA). Cette structure permet de séparer le pouvoir des actionnaires (les associés commanditaires qui regroupent la FOP¹, la Fondation Avril², le FIDOP³), de celui du gestionnaire (la société Avril Gestion, associé commandité). Cette gouvernance a été conçue pour pérenniser le rôle central des actionnaires fondateurs du Groupe – les agriculteurs de la filière – au cœur de sa stratégie de croissance.

Les commanditaires exercent leur rôle à travers un Conseil de surveillance composé de huit membres, dont deux représentants des salariés du groupe Avril élus par leurs pairs. Le Conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an.

Le Conseil d'administration d'Avril Gestion nomme le gérant de la SCA et décide des grandes orientations stratégiques et financières du groupe Avril. Il se compose de neuf membres : quatre membres issus de la FOP, trois personnalités qualifiées et deux anciens dirigeants ou anciens mandataires sociaux du Groupe.

En février 2017, les administrateurs d'Avril Gestion ont élu Arnaud Rousseau à la présidence du Conseil d'administration.

Des informations complémentaires sur la gouvernance d'Avril sont présentées dans le rapport annuel intégré.

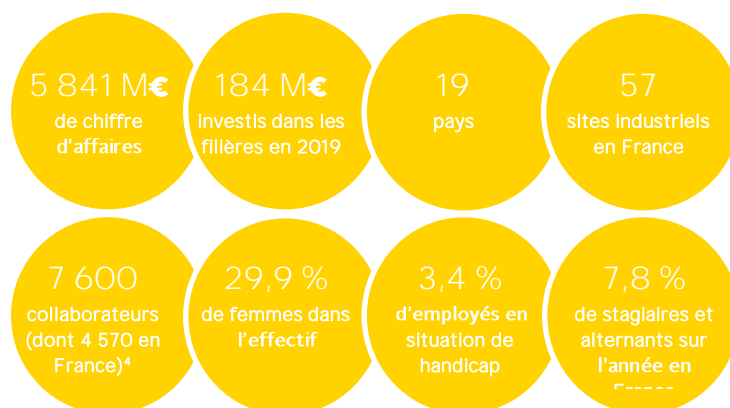


¹ Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

² Fondation reconnue d'utilité publique

³ Fonds de développement interprofessionnel de la filière des oléagineux et des protéagineux

MODÈLE D'AFFAIRES : UNE ORGANISATION EN FILIÈRE



Le groupe Avril fonctionne selon un modèle original : une organisation en filière, de la graine jusqu'aux produits élaborés, dans laquelle chaque métier crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne. Avec l'ensemble de ses partenaires — producteurs agricoles, éleveurs, chercheurs, investisseurs — et fidèle à ce modèle, Avril s'emploie à bâtir des filières d'excellence au service de la ferme France.

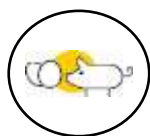
Pour faire vivre son modèle, le Groupe mise sur la complémentarité de ses deux métiers : un métier industriel, organisé autour de quatre grands domaines ; et **un métier d'investisseur** exercé à travers Sofiprotéol, société de financement et de développement.

MÉTIER INDUSTRIEL



Avril Végétal

rassemble les activités historiques du Groupe sur deux axes : d'une part, la transformation végétale (trituration, estérification, raffinage) et la vente des produits qui en sont issus (tourteaux, huiles, bioénergies, ingrédients) ; d'autre part, les huiles de table et condiments.



Avril Filières d'Élevages

regroupe les activités de nutrition des animaux d'élevage, dont Avril est le leader en France, ainsi que les activités de transformation et de commercialisation des produits issus de l'élevage, notamment les œufs et le porc.



Avril Spécialités

reflète l'évolution des activités d'Avril de la commodité vers des produits à forte valeur ajoutée. Il regroupe les activités d'oléochimie (chimie renouvelable issue du végétal) et les spécialités animales, solutions innovantes de nutrition et d'hygiène pour les élevages.



Avril Développement

réunit quatre activités à fort potentiel et liées par un même esprit start-up : la protéochimie, le traitement des coproduits de l'industrie agroalimentaire, la valorisation des déchets organiques en engrais, et les achats de matières premières pour le compte de tiers.

MÉTIER D'INVESTISSEUR : SOFIPROTÉOL



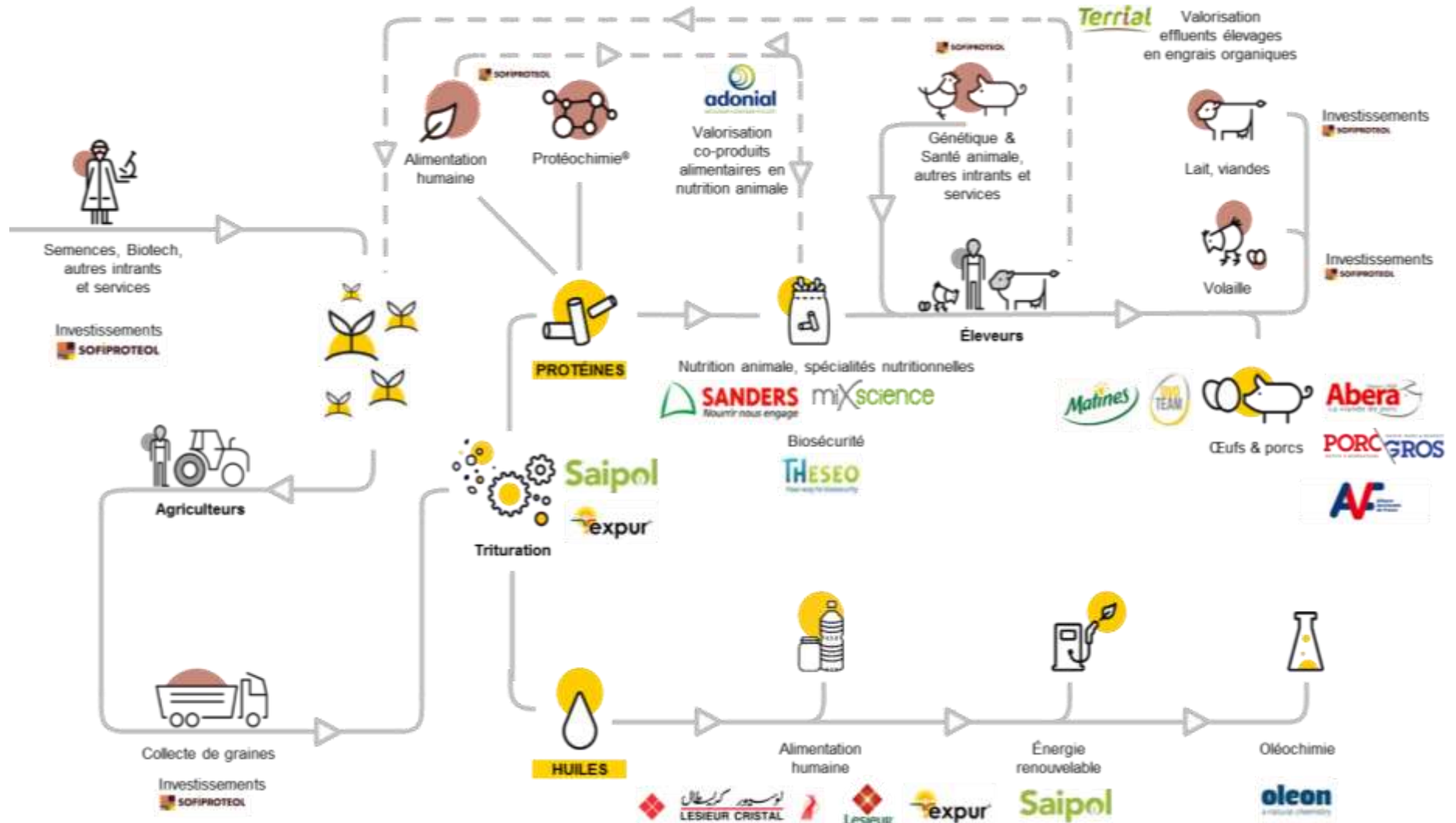
Sofiprotéol

Société d'investissement et de développement du groupe Avril, Sofiprotéol accompagne les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire français et européen par le biais de prises de participations minoritaires et de prêts.

* Effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/19

CHAÎNE DE VALEUR SIMPLIFIÉE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Fourni à titre indicatif, ce schéma (non exhaustif) présente les principales sociétés du Groupe en les positionnant sur une chaîne de valeur théorique.



INFORMATIONS CLÉS SUR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

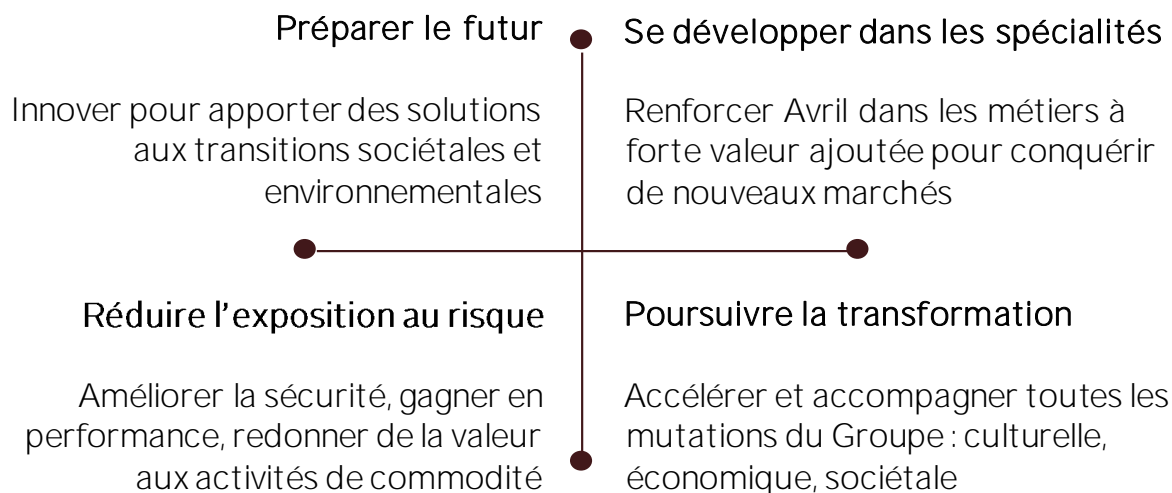
DOMAINE	AVRIL VÉGÉTAL		AVRIL SPÉCIALITÉS		AVRIL FILIÈRES D'ÉLEVAGES		AVRIL DÉVELOPPEMENT
ACTIVITÉS	Transformation végétale	Huiles & condiments	Oléochimie	Avril Spécialités Animales	Nutrition animale	Transformation animale	
SOCIÉTÉS	Saipol, Expur, Kerfoot, Novastell	Lesieur, Lesieur Cristal, Expur, Costa d'Oro	Oleon	MiXscience, Theseo, Salus, Nolivade, Dielna	Sanders, Sunfeed	Abera, Porcgros, AVF, Matines, Ovoteam	Adonial, Terrial, Feed Alliance
EFFECTIFS 2019 ⁵	1 219	1 907	1 009	597	1 650	680	113
SITES DE PRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> France, Royaume-Uni, Roumanie 11 usines dont 7 en France 	<ul style="list-style-type: none"> France, Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Roumanie, Italie 14 usines dont 7 en France 	<ul style="list-style-type: none"> Belgique, Allemagne, France, Malaisie 6 usines en Europe et en Asie 	<ul style="list-style-type: none"> France, Royaume-Uni, Pologne, Turquie, Brésil 10 usines dans 6 pays, une présence commerciale dans plus de 50 pays 	<ul style="list-style-type: none"> France, Algérie, Maroc, Tunisie, Serbie 29 usines dont 25 en France 	<ul style="list-style-type: none"> France 3 usines d'abattage et de découpe (filière porc) 6 usines de conditionnement d'œuf 	<ul style="list-style-type: none"> France
CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 ⁶	2,66 Mdc	1,13 Mdc	636 M€	175 M€	1,21 Mdc	496 M€	46 M€
PRODUCTION 2019	<ul style="list-style-type: none"> Huiles végétales (brutes et raffinées), tourteaux riches en protéines, biodiesel, glycérine végétale, lécithine, huiles de spécialités, lécithines, etc. 1,79 Mt de tourteaux 1,52 Mt de biodiesel 	<ul style="list-style-type: none"> 630 kt d'huiles alimentaires conditionnées 45 kt de savons 32 kt de sauces 	<ul style="list-style-type: none"> 532 kt de produits oléochimiques : (acides gras, esters, alcools gras, glycérine, et autres spécialités) Nombreuses applications : lubrifiants, détergents, cosmétiques, produits d'hygiène, revêtements et peintures, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> 62 kt de prémix et basemix 	<ul style="list-style-type: none"> 2,78 Mt d'aliments pour le bétail (hors prémix et basemix) 	<ul style="list-style-type: none"> 2,09 Md d'œufs (œufs coquille et ovoproduits) 121 kt carcasse porc abattus 	<ul style="list-style-type: none"> 25,1 kt de coproduits, écarts de production et excédents agroalimentaires valorisés par Adonial. 650 kt de fertilisants organiques produits par Terrial
CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises pétrolières, Fabricants d'aliments pour le bétail Cosmétique, Pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignes de grande distribution Restauration collective Industrie agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Clients B to B dans divers secteurs : Cosmétique, Chimie (lubrifiants, peinture, produits d'entretien, etc.), Agro-alimentaire, Exploitation pétrolière, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Éleveurs Fabricants d'aliments pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> 26 000 éleveurs utilisateurs d'aliment Sanders 	<ul style="list-style-type: none"> Matines : Enseignes de grande distribution Ovoteam : restauration collective et industrie agroalimentaire Abera : vente B to B dont interne (Porcgros) Porcgros : vente à Rungis 	<ul style="list-style-type: none"> Adonial : Fabricants d'aliments pour le bétail ou vente directe éleveurs Terrial : Réseaux de distribution pour fertilisants organiques ou vente directe agriculteurs

⁵ Effectifs inscrits dans les domaines industriels (nombre contrats de travail) au 31/12/19, hors mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires. Hors effectifs holding (405) et Sofiprotéol (20).

⁶ Chiffre d'Affaires consolidé groupe 2019 : 5 841 M€ = Somme des CA par domaines industriels + CA « autres » 122 M€ – 644 M€ pour éliminations.

STRATÉGIE ET RSE : UNE VISION INTÉGRÉE

PLAN STRATÉGIQUE AVRIL 2023



Les lignes directrices d'Avril 2023 :

- Une mission placée au centre du modèle d'affaires d'Avril : les niveaux de contribution au développement des filières et à la Responsabilité sociétale des différentes entités du Groupe modulent leurs objectifs financiers.
- Une approche nouvelle de la filière, selon un principe de flux tirés reposant sur l'évolution des attentes des clients et consommateurs de demain (filières d'excellence, produits tracés, origine France, bien-être animal, efficacité carbone...) et leurs implications pour l'amont agricole.
- Une projection basée sur des scénarios prudents, afin de tenir compte de l'incertitude de certains marchés et environnements.
- Des valeurs et un projet d'entreprise donnant du sens à l'engagement des collaborateurs : contribuer à inventer les filières de demain au sein d'un Groupe qui réinvestit la quasi-totalité de son résultat dans la réalisation de sa mission.

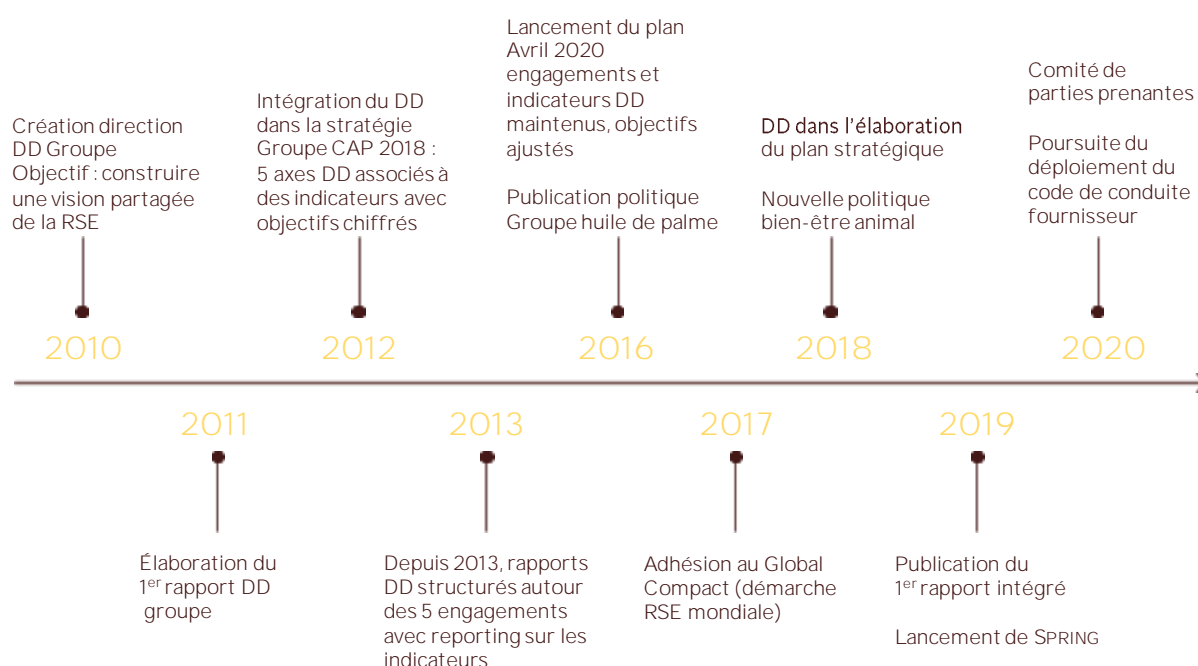
DÉMARCHE RSE

UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Chaque année, des étapes importantes sont franchies que ce soit avec la publication de politiques structurantes (bien-être animal, code d'éthique, etc.), mais également avec des adhésions à des initiatives mondiales (Global Compact, RSPO), ou encore avec des évaluations RSE externes menées par des clients ou des investisseurs. Ces actions ont permis de structurer et faire progresser la démarche RSE du Groupe.

En 2019, le groupe Avril a fait évoluer son reporting extra-financier, en s'attachant à respecter les meilleures pratiques en la matière : déclaration de performance extra-financière conformément à la réglementation, publication d'un premier rapport annuel intégré suivant les lignes directrice de l'IIRC⁷, maintien d'une communication Global Compact au niveau *advanced*.

Enfin en 2019, trois nouvelles sociétés du groupe Avril – Lesieur, Novastell et Ovoteam – ont fait l'objet d'une évaluation par EcoVadis, une plateforme spécialisée dans la mesure de la performance RSE des entreprises. Cinq sociétés du groupe Avril sont référencées sur EcoVadis : trois au niveau *Silver* : Saipol, Novastell, Ovoteam et deux au niveau *Gold* : Oleon et Lesieur.



LANCEMENT DE SPRING

Déployée en 2019 en accompagnement du plan stratégique Avril 2023, SPRING est notre nouvelle démarche de responsabilité sociétale. SPRING a deux facettes : c'est un cadre d'action structurant au niveau Groupe et c'est un indicateur de progrès, « l'indice SPRING » (pour *Sustainability Progress Index*).



⁷ International Integrated Reporting Council



SPRING : UN INDICATEUR DE PROGRÈS

L'indice SPRING mesure les progrès de la démarche RSE du Groupe sur les cinq ans du plan stratégique. Chaque année, un score global sur cinq est calculé en faisant la moyenne des scores obtenus sur 25 indicateurs clés. Le score correspond à un niveau d'avancement : le but est donc de gagner un point chaque année et d'atteindre 5/5 en 2023. L'indice SPRING est pris en compte dans la rémunération variable à moyen-terme des membres du Comité exécutif d'Avril.

À fin 2019, un score de 1,1 pour l'indice SPRING correspond à un avancement de 22 %. La cible 2019 (1/5) est donc dépassée.



SPRING c'est la démarche RSE qui accompagne le plan Avril 2023. C'est le cadre de référence qui matérialise les objectifs, les actions et les progrès d'Avril en matière de développement durable.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été définis par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'agenda 2030, un ambitieux programme mondial de progrès.



Compte tenu de nos activités, nous pouvons contribuer à l'atteinte de dix ODD qui ont été identifiés lors de l'élaboration de SPRING.



Du fait de nos productions alimentaires, des enjeux de performance énergétique de nos sites et des solutions innovantes proposées en substitution aux ressources fossiles, Avril est plus particulièrement connecté à trois ODD, comme présenté ci-après.

<p>2 FAIME «ZERO»</p>	<p>Contribuer à une meilleure alimentation des Hommes fait partie de la mission d'Avril. La demande croissante en protéines est un défi au niveau mondial. C'est pourquoi Avril et sa filière travaillent sur le développement d'alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et à la production de protéines végétales à haut rendement pour la nutrition animale.</p>	
<p>7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔT ABORDABLE</p>	<p>En matière d'énergie nouvelles, Avril innove avec OLEO100, la première énergie 100% végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française pour les transporteurs. Mais aussi avec le programme de recherche BioTFUEL visant à produire des biocarburants de 2^{ème} génération à partir de résidus agricoles et forestiers.</p>	
<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Avril s'attache à développer des produits et procédés durables : carburants d'origine végétale, produits chimiques biosourcés, produits à bilan environnemental amélioré. Chaque site mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales soutenue par ces standards internationaux (type ISO14001) ou programmes de managements environnementaux internes. En outre, Avril applique une logique d'économie circulaire partout où cela est possible.</p>	

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



*Avril est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies affirmant ainsi sa volonté de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Deux ans après son adhésion, Avril est parvenu au niveau **Advanced**, c'est-à-dire le plus haut niveau de reporting, atteint par seulement 8 % des entreprises.*

IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

MÉTHODOLOGIE

Afin de déterminer les risques (ou opportunités) à retenir pour sa déclaration de performance extra-financière, Avril a suivi la démarche présentée ci-après.

Chaque année, la liste des risques est réévaluée en fonction de l'évolution de l'environnement du Groupe et de ses activités. Sur cette base, il a été décidé en 2019 de conserver la même liste de risques que pour l'année précédente.

- Passage en revue des risques extra-financiers potentiels

Étude de la réglementation précédente (i.e. les 42 thématiques de l'Article 225 de la loi Grenelle II) afin de dresser une liste exhaustive des risques directs ou indirects en lien avec l'activité du groupe Avril et les intérêts des parties prenantes (univers des risques potentiels) ;

- **Évaluation de l'importance des risques au regard des activités de l'entreprise**

Cette évaluation s'appuie sur la cartographie des risques financiers du Groupe régulièrement revue par une instance dédiée : le Comité des risques (membres du Comité exécutif, Direction juridique, Direction du contrôle interne) qui se réunit au moins une fois par trimestre.

En complément, les enseignements des analyses de matérialité déjà réalisées pour deux filiales du Groupe (Oleon en 2016 et Saipol en 2017⁸) ont également été utilisés pour l'évaluation.

- Sélection et consolidation des 13 principaux risques extra-financiers

La liste des risques extra-financiers principaux du groupe Avril a été définie en concertation avec les parties prenantes internes concernées, notamment les membres du Comité exécutif. Pour chacun des risques, un membre du comité exécutif a été identifié comme étant responsable de la gestion du risque (rôle de *risk owner*).

- Validation de la liste finale des risques par le Comité des risques

Une correspondance a été établie entre la liste finale des risques extra-financiers et la cartographie préexistante des risques financiers du Groupe. Ainsi, 11 des 13 risques extra-financiers peuvent directement être reliés à des risques financiers opérationnels ou stratégiques déjà identifiés.

- Risques stratégiques : vision long terme (cinq à dix ans) sur les risques et/ou opportunités non saisies
- Risques opérationnels : vision deux à trois ans, risques suivis de manière récurrente par le comité des risques

En complément, deux nouveaux risques dits « RSE » ont été identifiés dans le cadre de l'élaboration de ce reporting extra-financier.

⁸ Ces deux activités couvrent plus de 50 % du chiffre d'affaires du Groupe.

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE AVRIL









THÉMATIQUE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
1 – AGRICULTURE DURABLE	Stratégique	<p>Favoriser l'évolution vers des pratiques agricoles durables</p> <p>La contribution à la réduction de l'impact environnemental de l'amont agricole est un enjeu fort pour la pérennité d'Avril. En particulier, la phase de production agricole représente la majeure partie des émissions de GES⁹ (vs. autres étapes du cycle de vie) pour les produits du Groupe (alimentation humaine, animale ou biocarburant).</p> <p>Le groupe Avril souhaite promouvoir des pratiques innovantes et contribuer à la transition des modèles agricoles tout en favorisant un meilleur partage de la valeur issue de ces nouveaux modèles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du lien entre les consommateurs et l'amont des filières Création de valeur dans les filières, notamment pour les agriculteurs
2 – ACHATS RESPONSABLES	Stratégique	<p>Maîtriser les risques environnementaux et sociaux liés à nos achats</p> <p>La responsabilité d'une entreprise en matière de risques sociaux et environnementaux ne s'arrête pas au périmètre de son activité directe, mais s'étend sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La prévention des risques passe par une première étape nécessaire de formalisation, dans un code de conduite, des attentes vis-à-vis des fournisseurs en ce qui concerne le respect des réglementations et des Standards internationaux, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore les Conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance accrue des fournisseurs, source d'innovation et de performance économique
3 – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Stratégique	<p>Assurer la pérennité de nos filières</p> <p>Le changement climatique va, à terme, mettre en péril les rendements et la disponibilité des productions agricoles, notamment oléoprotéagineuses qui sont à la base des activités du Groupe. La recherche de nouvelles variétés de semences et de solutions innovantes peut apporter des réponses pertinentes sous réserve d'une anticipation suffisante des travaux pour répondre aux besoins des filières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement de nouvelles filières
4 – QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Opérationnel	<p>Garantir la sécurité et la qualité des aliments et des produits (alimentation humaine et alimentation animale)</p> <p>Toute entreprise doit veiller à la santé et la sécurité des personnes consommatrices ou utilisatrices des biens qu'elle met sur le marché et respecter la réglementation en vigueur. Sur le marché alimentaire, les consommateurs manifestent une sensibilité de plus en plus accrue au contenu et à la qualité des produits consommés directement ou indirectement via la nutrition animale. Si la qualité et la sécurité sont une priorité absolue, le Groupe souhaite aller plus loin dans un effort de transparence et de vigilance dans le développement de ses produits pour répondre à ce besoin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation et développement des filières intégrées et/ou tracées
5 – DURABILITÉ DES BIOCARBURANTS	Opérationnel	<p>Assurer la pérennité du marché du biodiesel</p> <p>Dans un contexte où la durabilité des biocarburants de première génération est parfois remise en cause par les ONG et les pouvoirs publics, la pérennité du marché du biodiesel est un enjeu pouvant impacter le développement d'Avril.</p> <p>Au-delà de ses activités propres, le groupe Avril s'engage à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de la filière de production du biodiesel. Ceci passe par un travail avec ses partenaires, notamment les agriculteurs pour mieux valoriser économiquement les pratiques agricoles moins émettrices en carbone.</p> <p>Le bilan GES du biodiesel, du champ à la pompe, est un sujet doublement stratégique : respect de la réglementation UE (seuil d'émission vs. diesel pétrosourcé) et opportunité business (meilleure valorisation du biodiesel bas GES).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Communication positive sur l'impact « bas carbone » de nos produits Développement d'énergies nouvelles
6 – TRANSITION ALIMENTAIRE	Stratégique	<p>Répondre à la demande croissante en protéines végétales</p> <p>Sous l'effet de la croissance démographique mondiale et de la demande grandissante en produits d'origine animale, satisfaire les besoins en protéines végétales sera plus difficile. L'un des grands défis du groupe Avril est de répondre à cet enjeu. Il s'agit ainsi pour le groupe Avril de travailler à la valorisation des protéines issues des graines oléagineuses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement des offres issues des protéines végétales









⁹ Colomb, Vincent (2015). Analyses du Cycle de Vie en agriculture : enseignements du programme AGRIBALYSE®. Agronomie environnement et société. 5. 117-131.

THÉMATIQUE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
7 – BIEN-ÊTRE ANIMAL	Opérationnel	Agir pour le bien-être animal La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage constituent des attentes sociétales majeures. L'amélioration continue des pratiques en faveur du bien-être des animaux est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité des produits du groupe Avril.	<ul style="list-style-type: none"> Montée en qualité et en valeur des produits
8 – PRÉVENTION DES POLLUTIONS	Opérationnel	Prévenir les pollutions et maîtriser les incidents environnementaux significatifs Les sites industriels du groupe Avril, peuvent être exposés à des risques d'incendie, d'explosion ou d'émissions accidentelles dans l'environnement. La politique Hygiène Sécurité Environnement doit permettre de maîtriser ce risque à tous les niveaux et sur l'ensemble des sites du groupe Avril.	<ul style="list-style-type: none"> Attractivité de l'entreprise vis-à-vis des parties prenantes
9 – UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	RSE	Inscrire le groupe Avril dans une économie circulaire Grâce à la complémentarité de ses métiers, le groupe Avril s'affirme comme un acteur clé de la (bio)économie circulaire. La valorisation maximale de tous les flux de matière est inscrite au cœur des activités d'Avril. Avril cherche à optimiser la création de valeur à chaque étape du processus de production. A partir du colza et du tournesol, les opérations de trituration produisent des huiles végétales (destinées à l'alimentation, les biocarburants et la chimie) et des tourteaux (utilisés dans l'alimentation animale) mais également des résidus organiques (coques de tournesol, grignon d'olives, etc.) utilisés comme combustibles dans les chaudières de biomasse du Groupe. Afin d'assurer sa croissance, le groupe Avril investit la valorisation d'autres coproduits à haute valeur ajoutée, ainsi sources de développement vers de nouveaux marchés (cosmétique, pharmaceutique...). Enfin deux filiales d'Avril, bouclent les cycles en valorisant les coproduits, écarts de production agro-alimentaires, résidus et déchets organiques, issus du Groupe ou d'autres sociétés, soit en fertilisants organiques (Terrial), soit dans l'alimentation animale lorsque leurs propriétés le permettent (Adonial).	<ul style="list-style-type: none"> Différenciation, innovation et performance sur l'ensemble de cycle de vie des produits
10 – SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Opérationnel	Assurer la sécurité des salariés et des sous-traitants Les salariés du groupe Avril, et en particulier les salariés des sites industriels, peuvent être exposés à des risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles notamment via la manipulation de produits chimiques dangereux. La sécurité est pour Avril une priorité absolue qui s'appuie sur la conviction que tout accident peut être évité.	<ul style="list-style-type: none"> Performance et bien-être des salariés
11 – GESTION DES COMPÉTENCES	Opérationnel	Attirer et accompagner nos talents dans leur parcours professionnel Une entreprise se distingue des autres par le talent des hommes et des femmes qui la composent. Dans un monde en mutation marqué par la transition numérique et l'avènement de nouveaux modèles de croissance, le groupe Avril met en place à travers sa démarche de Talent Management des moyens pour attirer, développer et engager des talents. Par ailleurs, le groupe Avril a aussi un enjeu de capitalisation du savoir-faire industriel qui est détenu par certains collaborateurs clés au sein des usines et dont les départs doivent être anticipés.	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des salariés
12 – CLIMAT SOCIAL	Opérationnel	Être attentif aux collaborateurs, donner du sens pour engager les collaborateurs La qualité du climat social est un facteur déterminant pour la qualité de vie au travail et la productivité de l'entreprise. Au-delà du strict respect réglementaire, l'enjeu du dialogue social est de réunir les conditions favorables à un réel échange entre direction et salariés, dans une perspective commune de valeur ajoutée, de qualité de vie au travail et de performance.	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des salariés
13 – PARTIES PRENANTES	RSE	Être transparent et s'engager aux côtés de nos parties prenantes Le dialogue parties prenantes est devenu central aux démarches de RSE, voire plus globalement à la gouvernance des organisations dans la mesure où il permet de mieux tenir compte - dans les orientations stratégiques - des interactions avec l'écosystème. Les entreprises doivent opérer et penser leur développement en prenant en considération leurs parties prenantes (internes/externes, contractuelles ou non).	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des parties prenantes

TABLEAU DE CORRESPONDANCE SPRING – ODD – RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, les piliers de SPRING couvrent l'ensemble des risques extra-financiers du groupe Avril.

SPRING			N°	ODD	RISQUES ASSOCIÉS
Pilier	Thème	Indicateur	SPRING		
Pilier 1 – Filières & Appros	Contribuer à la transition agricole	Nombre de projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole	★ 3		1 – AGRICULTURE DURABLE
	Transformer des matières premières nationales	Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril	★ 1		2 – ACHATS RESPONSABLES
	Mettre en place un approvisionnement responsable	Part des approvisionnements en Huile de Palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	★ 4		
		Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	★ 5		
	Investir durablement dans les filières	Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	-		3 – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)		★ 2	-		
Pilier 2 – Produits & Services	Offrir des produits sûrs et de qualité	Nombre de retraits et rappels de produits	★ 6		4 – QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (local, bio, bas GES, etc.)	Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	★ 7		5 – DURABILITÉ DES PRODUITS
		Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	★ 8		
	Nourrir la planète	Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales	-		6 – TRANSITION ALIMENTAIRE
	Agir pour le bien-être animal	Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le Groupe	★ 9		7 – BIEN-ÊTRE ANIMAL
Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage		★ 10			

SPRING			N°	ODD	RISQUES ASSOCIÉS
Pilier	Thème	Indicateur	SPRING		
Pilier 3 – Planète	Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles	Fréquence des incidents industriels	-	-	8 – PREVENTION DES POLLUTIONS
		Consommation d'énergie par tonne produite	★ 11		9 – UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
		Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale	★ 12		
		Consommation d'eau par tonne produite	★ 13		
	Développer l'économie circulaire	Taux de valorisation des déchets industriels	★ 14		
		Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	★ 15		
		Part des emballages recyclables dans les emballages	★ 16		
		Part de matière première recyclée dans les emballages	★ 17		
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement l'économie circulaire	-		
		Quantité de dons alimentaires	-		
Pilier 4 – Femmes & Hommes du Groupe	Partager une culture et des valeurs communes Groupe	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	★ 19		
		Part de femmes dans l'effectif du Groupe	★ 18		-
	Développer tous les talents	Turnover subi	-	-	11 – GESTION DES COMPÉTENCES CLÉS
		Part des femmes dans les top managers du Groupe	★ 20		-
		Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	★ 21		
		Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France	★ 22		
	Être attentif aux collaborateurs	Taux d'absentéisme	N/C	-	12 – CLIMAT SOCIAL
		Taux de grévistes	N/C	-	
	Pilier 5 – Parties prenantes	Agir avec nos parties prenantes externes	Mise en place d'un Comité de parties prenantes	★ 23	
Organisation de visites <i>Avril Communities</i>			★ 24		
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole			★ 25		

PILIER 1 – FILLIÈRES & APPROVISIONNEMENTS

Participer au développement et au renforcement de filières responsables, c'est l'ADN d'Avril. Le Groupe met son savoir-faire et des moyens financiers au service de la structuration de filières nationales, végétales et animales.

1 – AGRICULTURE DURABLE



Contribuer à la transition agricole

POINT DE SITUATION

Dans le cadre du plan Avril 2023, le Groupe a réaffirmé sa volonté de contribuer à la transition agricole en favorisant l'évolution vers des pratiques agricoles durables.

Projet de filière Écoléo

En 2019, le groupe Avril, en collaboration avec d'autres acteurs français de la filière des oléagineux, a monté un dossier de réponse à l'appel à projets Ademe « Bioéconomie et Protection de l'Environnement ». Nommé Écoléo, ce dossier vise à mettre en place une filière oléagineuse plus durable, en partant des attentes des consommateurs concernant leur alimentation, et en remontant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur jusqu'à la production agricole. Il s'agit d'amorcer une transformation à grande échelle de la filière (périmètre : colza, tournesol, soja) dans une approche collaborative entre plusieurs acteurs situés à différents maillons de la chaîne de valeur. L'enjeu principal visé sera la mise sur le marché d'aliments pour les humains (huiles alimentaires) et pour les animaux (aliments formulés à base de protéines végétales durables) présentant une meilleure performance environnementale et répondant directement aux évolutions en cours des modes de consommation. Ce dossier est en cours d'instruction par les pouvoirs publics.

Données clés du projet :

- Partenariat : Avril (et ses filiales Lesieur, Saipol, Sanders), un organisme stockeur, un institut technique, un centre technique industriel.
- Durée : 5 ans
- Budget : 14,4 M€, dont 13,9 M€ éligible
- Aide sollicitée : 5,4 M€
- Retombées en sortie de projet : 180 M€ de chiffre d'affaires sur la période 2022 – 2032
- Principales orientations du projet sur la durabilité : réduction des insecticides, optimisation de la fertilisation et de l'irrigation, nouveaux systèmes de cultures, extraction de l'huile sans solvant, raffinage plus doux.

Actions de Sofiprotéol



Depuis sa création, Sofiprotéol investit pour des filières responsables, au service des territoires et à l'écoute des consommateurs. Ainsi, Sofiprotéol accompagne la transition vers une agriculture plus durable à travers son activité d'investisseur et celle de gestionnaire du fonds FASO¹⁰ qui permet de soutenir financièrement des projets d'innovation.

- En 2019 Avril et Sofiprotéol ont soutenu la création d'un nouvel outil de trituration, Oleosyn Bio, permettant la production locale d'huiles de colza et de tournesol biologiques. La création d'une usine de ce type, au cœur du territoire, est un maillon essentiel pour créer une filière oléagineuse bio destinée à produire d'une part des protéines végétales bio pour alimenter les filières animales et d'autre part des huiles de colza et tournesol bio 100 % françaises.
- Sofiprotéol a également accompagné la création d'Innoléa, société spécialisée en génétique et génomique végétale, dont les recherches permettront le développement de variétés de colza et de tournesol plus résistantes et moins consommatrices d'intrants.

¹⁰ Fonds interprofessionnel d'actions stratégiques des oléagineux et protéagineux

- L'amélioration variétale du pois protéagineux, légumineuse d'intérêt pour la durabilité des rotations, a également été soutenue, ainsi que la recherche de solutions de luttés biologiques innovantes comme alternative à l'emploi des produits classiques de protection des plantes.
- De plus, Sofiprotéol a porté le développement d'API-AGRO¹¹, plateforme d'échange de données dédiée au monde agricole, qui vise à faciliter le partage d'informations et permettre la création de solutions numériques plus performantes au service de l'agriculture de demain.
- Enfin, à travers sa souscription au fonds Capagro¹², fonds de capital innovation dédié aux filières agro-industrielles, Sofiprotéol soutient la start up Naïo dédiée à la robotique agricole, offrant notamment des solutions de désherbage mécanique.

INDICATEUR

KPI SPRING n°3	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Nombre de projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole	6	Au moins 1 nouveau projet	Au moins 1 nouveau projet
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	<i>Six projets d'agriculture durable sur un total de 29 projets ont été financés par Sofiprotéol (nouvelle résolution et facturation en année 2019)</i>		
Formule	Nombre de projets contribuant à la transition agricole soutenus par le groupe Avril ou ses filiales (évolution vers des pratiques plus durables)		
Précisions	Les projets pouvant être comptabilisés pour cet indicateur sont : des projets d'innovation avec l'amont de la filière, projets d'investissements instruits et présentés au Comité d'Investissement Avril dans des filières plus durables, Investissements Sofiprotéol correspondants à ces critères, Projets FASO. Le montant total du projet doit être supérieur à 100 k€. En 2019, les six projets comptabilisés sont des investissements de Sofiprotéol ou des projets FASO.		
Périmètre	Groupe		

2 – ACHATS RESPONSABLES



Transformer des matières premières nationales

Mettre en place un approvisionnement responsable

POLITIQUE

Actions de la Direction des Achats Groupe

La politique Achats Responsables du groupe Avril se décompose en trois volets :

- Le Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs¹³ formalise la volonté du Groupe de travailler avec des fournisseurs se conformant aux réglementations internationales ou nationales afférentes à leurs activités et aux principes des Standards internationaux, comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore les Conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ce code fait partie intégrante de la documentation obligatoire remise par la Direction des achats d'Avril à l'appui de ses consultations. Ce code s'intègre également aux dispositions contractuelles conclues entre le Groupe et ses fournisseurs.

Le Code de conduite des fournisseurs présente les exigences du Groupe en matière de protection de l'environnement et de respect des pratiques sociales, des conditions de travail, de santé et de sécurité. À commencer par une stricte conformité aux réglementations en vigueur dans les 19 pays où Avril est présent. Ces règles sont désormais intégrées dans toutes les procédures achats (hors matières premières) du Groupe.

¹¹ <https://api-agro.eu/>

¹² <https://www.capagro.fr/>

¹³ Code disponible ici :

https://www.groupeavril.com/sites/default/files/code_conduite_fournisseur_groupe_avril_2019.pdf

En cas de manquement au Code et en l'absence de mise en œuvre d'actions correctives par le fournisseur, Avril pourra résilier tout accord conclu avec le fournisseur.

- **Le déploiement d'un système d'évaluation des fournisseurs sur des critères RSE**

En 2018, Avril a lancé un programme d'évaluation RSE de ses fournisseurs. Appuyé par son partenaire EcoVadis, le Groupe a tout d'abord lancé une analyse des risques sur un périmètre achat monde. En complément, Oleon a poursuivi en 2019 sa démarche pilote d'évaluation de ses fournisseurs (cf. paragraphe plan d'action).

- **L'intégration de critères RSE dans les processus Achats (hors matières premières)**

Afin de sélectionner ses partenaires et animer les relations fournisseurs, la Direction des achats travaille de manière continue sur l'intégration de critères RSE dans ses processus ; et notamment sur le périmètre d'achat « hors matières premières ». La méthodologie *Seven steps* utilisée pour le pilotage des appels d'offre permet ainsi d'intégrer des critères environnementaux et sociétaux lors des phases de sélection et de contractualisation avec ses fournisseurs. Au travers de son programme de gestion de la relation fournisseur *Win-Win Way*, les acheteurs animent des plans d'amélioration continue avec les 35 partenaires du Groupe sur différents thèmes :

- Amélioration de la sécurité : plan de diminution du TF2¹⁴ avec un partenaire spécialiste du travail temporaire,
- Réduction de l'impact environnemental : choix de technologies vertes, matériaux recyclables,
- Engagement sociétal : choix de prestataire favorisant l'intégration de travailleurs en situation de handicap.

Huile de Palme : une politique dédiée

Avril fait appel à l'huile de palme pour certaines de ses activités industrielles. À ce titre, le Groupe s'est doté d'une politique spécifique¹⁵, à travers laquelle il ambitionne de s'approvisionner uniquement en huile de palme zéro déforestation. Pour déployer les actions associées auprès de ses fournisseurs (traçabilité jusqu'aux moulins, alignement entre la politique Avril et les démarches fournisseurs), Avril est accompagné par l'ONG Earthworm Foundation (ex-TFT) depuis 2016.

Soja : un engagement « zéro déforestation » via l'initiative Duralim

Avril trouve son origine dans une volonté du monde agricole français de réduire sa dépendance au soja importé. Depuis la création du Groupe, la construction et la consolidation d'une filière industrielle oléoprotéagineuse pérenne et performante en France, a permis d'accroître la production de tourteaux (en particulier de colza) destinés à l'alimentation animale et ainsi de réduire significativement les importations de soja¹⁶.

Avril, et ses sociétés de nutrition animales Sanders, MiXscience et Dielna, sont engagés dans Duralim une démarche collective d'amélioration de la durabilité de l'alimentation animale qui a pris en 2018 un engagement public en faveur du « zéro déforestation »¹⁷.

Compte tenu de ses caractéristiques, le soja reste toutefois une matière première incontournable en alimentation animale. C'est pourquoi, nous avons chez Avril une conviction : en tant que leader français de la nutrition animale à travers la marque Sanders, le Groupe doit agir pour la durabilité de cette culture. Ainsi, Avril et ses filiales sont depuis de nombreuses années engagés en faveur du soja durable. Nos actions en la matière se structurent autour de deux axes de travail : sur le soja importé et le soja français.

¹⁴ Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail

¹⁵ Disponible ici : https://www.groupeavril.com/sites/default/files/politique_palme_durable_groupe_avril.pdf

¹⁶ Selon Terres Univia, la dépendance de la France vis-à-vis des importations en Matières Riches en Protéines (> 15 %) est passée, de 71 % en 1980/81 à 41 % en 2014/15.

¹⁷ cf. Rapport Annuel 2019 DURALIM : <http://ra.duralim.org/>

PLAN D'ACTION

Code de conduite des fournisseurs et évaluations RSE des fournisseurs

L'objectif est de poursuivre le déploiement du Code de conduite des fournisseurs au sein des sociétés du Groupe, en s'appuyant sur l'expérience de la filiale Oleon qui est pilote sur le sujet.

Ainsi, en 2019, Oleon a poursuivi son programme d'évaluation RSE des fournisseurs. Mené en collaboration entre les équipes Achats, Trade et RSE, ce programme cible deux grandes catégories de fournisseurs : fournisseurs « matières premières » et « hors matières premières ». Tous les fournisseurs de matières premières ont été intégrés au programme d'évaluation. Pour les fournisseurs « hors matières premières », Oleon a ciblé les sociétés avec lesquelles un montant de dépense annuel supérieur à 50 k€ est engagé. Ces sociétés représentent 80 % des montants d'achats hors matières premières d'Oleon. À la fin de ce programme (2023), environ 520 fournisseurs auront été invités à rejoindre le programme.

L'objectif 2019 était d'atteindre 166 fournisseurs, soit 30 % des fournisseurs de matières premières et 30 % des fournisseurs hors matières premières. Ces fournisseurs ont été invités à accepter le code de conduite et à se faire évaluer sur la plateforme EcoVadis. Les résultats opérationnels à fin 2019 sont les suivants :

- 136 fournisseurs (84 % du périmètre cible 2019 ou 26 % du périmètre cible 2023) ont accepté le code de conduite fournisseur.
- 109 fournisseurs (66 % du périmètre cible 2019 ou 21 % du périmètre cible 2023) ont été évalués par EcoVadis.

En 2020, l'objectif est d'atteindre 50 % des fournisseurs de matières premières et 60 % des fournisseurs hors matières premières.

Huile de Palme

- Communication : Publication annuelle d'un « rapport sur les progrès » faisant état des avancées dans la mise en œuvre de la politique palme du Groupe.
- Traçabilité : Collecte chaque semestre auprès des fournisseurs des informations permettant de remonter la chaîne d'approvisionnement jusqu'aux moulins¹⁸ afin de maintenir une traçabilité pour 100 % des volumes achetés.
- Couverture des approvisionnements par des dispositifs de durabilité : 100 % des approvisionnements annuels en Huile de Palme couverts par :
 - Soit des certifications RSPO *Mass Balance* (MB) ou RSPO *Segregated* (SG) répondant à la demande de clients ; ou des certifications ISCC-EU en application de la réglementation européenne sur les biocarburants ;
 - Soit des projets de terrain en lien avec des fournisseurs ou des exploitants de plantations ;
 - En complément, des achats de crédits RSPO (système Book & Claim de la plateforme PalmTrace) peuvent être faits pour permettre la couverture de l'ensemble des approvisionnements
- Poursuite de la démarche VTTV¹⁹ préconisée par Earthworm Foundation, soutien financier à trois projets de transformation de la filière palme sur le terrain :
 - Programme APT à Sumatra²⁰ ;
 - Fonds participatif Mariposa au Honduras²¹ ;
 - Projet Palmas del Ixcán au Guatemala²².

¹⁸ Les moulins sont les premières unités de transformation et sont un bon indicateur des lieux de production (plantations).

¹⁹ Présentation de la démarche VTTV : <https://www.earthworm.org/id/news-stories/what-is-vt-tv>

²⁰ <https://www.earthworm.org/our-work/projects/aceh-tamiang-sumatra-indonesia>

²¹ <http://www olenex.com/Mariposa/>

²² <https://www.cargill.com/sustainability/palm-oil/palm-smallholder-programs>



Soja importé

- Participation à la *Round Table on Responsible Soy* (RTRS) et à la commission durabilité de la FEFAC
- Utilisation de soja tracé en réponse aux demandes de l'aval. Chaque année, environ 40 000 tonnes de tourteaux de soja non-OGM tracés « hors biome amazonien »²³ sont utilisées par Sanders, notamment dans une filière de volaille de chair spécifique.
- En 2020, Avril souhaite étendre ce critère « hors biome amazonien » à l'ensemble des volumes de soja non-OGM importés.
- Participation à des initiatives multi-entreprises : En plus de Duralim, le groupe Avril a participé en 2019 à l'initiative soja responsable portée par le WWF France²⁴.

Soja français



- Dans un contexte de demande croissante en produits biologiques et guidés par leur engagement dans la relance du soja en France (et plus généralement pour la valorisation de protéines locales), Avril et Sofiprotéol se sont mobilisés en 2019 aux côtés de Terrena et Esfin Gestion pour créer la société Oleosyn Bio. Cette société se dotera d'un outil de trituration de graines biologiques majoritairement françaises pour le soja, le colza, et le tournesol, permettant la production de protéines locales pour l'alimentation des animaux en substitution au soja d'importation.
- Avril continue de développer ses approvisionnements en soja d'origine française (non OGM) pour répondre à la demande croissante de ses activités de nutrition animale.





INDICATEURS

KPI SPRING n°1	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril	68 %	Indicateur en place	Maintenir, chaque année, un niveau \geq à 2019
<i>Dont :</i>			
<i>Saipol (France)</i>	55,4 %		
<i>Expur (Roumanie)</i>	80,2 %		
<i>Oleon (Europe)</i>	65,9 %		
<i>Avril Filières d'Élevages (France)</i>	80,3 %		
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
Formule	Somme des tonnages nationaux (ou Europe pour Oleon) / Somme des tonnages totaux		
Précisions	<ul style="list-style-type: none"> • % de graines Origine France triturées dans les outils industriels de Saipol • % de graines Origine Roumanie triturées dans les outils industriels Expur • % de matières premières Origine France transformées dans les outils industriels de nutrition animale d'Avril Filières d'Élevages (AFE) • % de matières premières Origine Europe (tous les pays d'Europe sauf la Russie) utilisées par les outils industriels européens d'Oleon 		
Périmètre	Saipol (France), Expur (Roumanie), Outils de Nutrition Animale d'Avril Filières d'Élevages, Oleon (Europe)		

²³ Le fournisseur apporte la preuve que le tourteau de soja n'est pas issu de la zone « Biome Amazone » telle que définie par l'IBGE (Institut brésilien de géographie et de statistiques) : graine produite et stockée hors zone « Biome Amazone ».

²⁴ Avril a rejoint cette initiative lancée par WWF France en 2018, aux côtés d'entreprises majeures du secteur de la distribution, de l'agroalimentaire, de l'alimentation animale et de la restauration collective, et soutenue par l'Alliance pour la préservation des forêts, la plateforme Duralim et la fondation EarthWorm. Articulé autour de cinq réunions de travail thématiques réparties entre octobre 2018 et septembre 2019, le groupe de travail est parvenu à la définition d'une vision commune d'un soja responsable et a développé un socle commun d'actions à mettre en œuvre pour atteindre des chaînes d'approvisionnements en soja qui soient exemptes de conversion d'écosystèmes naturels.

KPI SPRING n°4	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des approvisionnements en Huile de Palme du groupe couverts par des dispositifs de durabilité	100 %	≥ 90 %	≥ 90 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 		+ 10 pts vs. cible	
Formule	Somme de tous les volumes « couverts » (cf. précisions ci-dessous) (tonnes) / Volume (tonnes) total d'Huile de Palme achetée et livrée au cours de l'année de reporting		
Précisions	<p>« Huile de Palme » doit s'entendre comme englobant les volumes d'huile de palme ou de palmiste, leurs fractions (dont oléine et stéarine) et leurs dérivés (alcools, acides gras, glycérine, esters (PME), etc.) achetés annuellement par chaque société du groupe Avril et neutralisés des volumes correspondants échangés intra-groupe (intercos).</p> <p>« Approvisionnements couverts par des dispositifs de durabilité » : par rapport à la quantité totale d'Huile de Palme achetée, ce sont les volumes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ayant des certifications RSPO <i>Mass Balance</i> (MB) ou RSPO <i>Segregated</i> (SG) ou BIO (<i>Organic</i>) ; ▪ ayant des certifications de durabilité au sens de la réglementation européenne sur les biocarburants (schémas de durabilité type ISCC ou 2BSvs) ; ▪ couverts par des actions de durabilité, en particulier des projets de terrain en lien avec des fournisseurs ou des exploitants locaux de plantation* ▪ couverts par des achats de crédits RSPO (en complément des autres actions ci-dessus) <p>*Selon les modalités d'un mécanisme interne propre à Avril : 1 euro financé dans un projet = 1 tonne d'Huile de Palme couverte.</p>		
Périmètre	100 % des approvisionnements du Groupe (Saipol, Expur, Kerfoot, Oleon, Lesieur Cristal, Indusalm, Sanders, Mixscience)		

KPI SPRING n°5	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	24 %	28,7 %	-	-
				
<i>Indicateur avec bonification « compte double » pour le soja français</i>	-	34,1 %	≥ 30 %	≥ 50 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 			+ 4 pts vs. cible	
Formule	Soja (sous ses formes tourteaux / graine / huile) consommé par les outils de nutrition animale AFE en France et répondant à un de ces critères : soja origine France, soja non-OGM, soja non-OGM tracé « hors biome amazonien », crédits RTRS.			
Précisions	<p>NB : Pour le calcul, les quantités de soja sous différentes formes sont exprimées en équivalent graines.</p> <p>NB 2 : Pour le calcul SPRING, un compte double des volumes de soja français est réalisé au numérateur et au dénominateur.</p>			
Périmètre	100 % des approvisionnements des activités de nutrition animale en France (Sanders, MiXscience)			

POINT DE SITUATION

Le changement climatique pourrait mettre en péril les rendements des productions agricoles : la nécessité d'adapter les variétés cultivées aux modifications des cycles météorologiques et à l'apparition de nouveaux stress biotiques ou abiotiques est une priorité pour l'agriculture. La recherche de nouvelles variétés et de solutions innovantes peut apporter des réponses pertinentes sous réserve d'une anticipation suffisante des travaux pour répondre aux besoins des filières.



Dans ce cadre, le groupe Avril, via les engagements de sa filiale Sofiprotéol, investit dans des entreprises semencières, sélectionnant de nouvelles variétés permettant la production de semences adaptées à ces nouvelles contraintes. En 2019, Sofiprotéol a ainsi poursuivi son accompagnement dans deux entreprises françaises d'influence sur le marché européen des semences de grandes cultures.

INDICATEUR

		Valeur 2018	Valeur 2019
Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique		15 M€	26,5 M€
Formule	Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises semencières.		
Précisions	Cela représente 8,5 % des engagements totaux de Sofiprotéol.		
Périmètre	Sofiprotéol		

REPORTING COMPLÉMENTAIRE : INVESTISSEMENT DANS LES FILIÈRES

INDICATEUR

KPI SPRING n°2	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	183,9 M€		Investir 1 035 M€ sur la période 2019-2023 (cumul)
Atteinte de la cible SPRING 2019 		177 M€	
Formule	Somme de : Capex Groupe + Investissements Sofiprotéol, en cumul annuel à partir de 2019		
Périmètre	Groupe		

PILIER 2 – PRODUITS & SERVICES

En tant qu'acteur agroalimentaire responsable, Avril garantit un haut niveau de sécurité sanitaire, de traçabilité et de qualité de ses productions, et innove pour répondre aux attentes sociétales avec des produits locaux, bio, sans antibiotiques... Avril se mobilise aussi pour le bien-être animal, c'est à la fois une exigence éthique et une condition essentielle de la qualité de nos produits.

4 – QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS



Offrir des produits sûrs et de qualité

POLITIQUE ET PLAN D'ACTION

Les priorités du groupe Avril en matière de qualité s'inscrivent dans le plan stratégique Avril 2023 qui met en avant la fonction Qualité comme « contributrice au résultat et à l'image du groupe Avril ».

Les piliers de la démarche qualité sont les suivants :

- Contribuer à la satisfaction des clients : Assurer la conformité des produits et services aux attentes des clients, Améliorer le taux de service, Diminuer les réclamations ;
- Créer de la valeur et de la compétitivité : Contribuer aux projets stratégiques à valeur ajoutée pour les clients et pour le Groupe, Diminuer les coûts de non qualité ;
- Développer la culture qualité dans tous les processus : Développer et respecter les standards, Analyser et supprimer les causes de dérive, Promouvoir l'amélioration continue ;
- **Maintenir le droit d'opérer**: S'assurer que les produits sont sûrs et conformes aux règles et réglementations en matière de sécurité des aliments, Maintenir les certifications et agréments sanitaires nécessaires.

Par le biais du réseau interne des directions Qualité, les domaines d'activités et Business Units (BUs) sont engagés dans la réalisation de ces objectifs. Les plans d'actions nécessaires à l'atteinte de ces résultats sont ainsi déployés localement à travers les systèmes de management propre à chaque entité et avec une coordination et un accompagnement du Groupe.

Les BUs et sites sont notamment responsables de maintenir les certifications et agréments sanitaires nécessaires à garantir leur accès au marché (certifications ISO 9001, ISO 22 000, HACCP, IFS, BRC, RCNA, GMP, selon les besoins). Elles s'appuient sur l'expertise du groupe pour identifier les obligations en la matière.

INDICATEUR

KPI SPRING n°6	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Nombre de retraits et rappels de produits	4	Indicateur en place	Réduire vs. 2022
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	<i>Quatre retraits et rappels liés à la sécurité des aliments qui concernent : Compagnie des saveurs (1), Oleon (1), Sanders (1), Matines (1)</i>		
<i>Formule</i>	Comptabilisation de toute action qui a mené à retirer un produit potentiellement dangereux mis sur le marché, sur l'année de reporting. Tous les retraits et rappels sont comptabilisés, quelle que soit l'origine de la défaillance (fournisseur, prestataire ou interne).		
<i>Précisions</i>	Cet indicateur est remonté par chaque entité et consolidé pour le Groupe. Chaque BU doit informer la direction de la qualité des événements liés à cet indicateur et doit partager les analyses de causes et plans d'actions correctifs mis en œuvre. Les BUs pourront être accompagnées par la direction qualité Groupe au cas par cas. En complément, la direction qualité Groupe réalise les actions suivantes : Revue annuelle des retraits et rappels au sein du réseau qualité ; Animation du partage des bonnes pratiques.		
<i>Périmètre</i>	Sociétés du Groupe ayant une production à destination de l'alimentation humaine et animale		

POLITIQUE BIOCARBURANTS

Avril est le premier producteur de biodiesel européen, une énergie renouvelable, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des carburants mis à la consommation sur les marchés.

La directive 2009/30/CE consolidée dite « FQD » pour *Fuel Quality Directive* définit l'objectif de réduction des gaz à effet de serre émis lors de la production et l'utilisation des carburants mis à la consommation dans l'Union européenne, à savoir 6 % de réduction des gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2010²⁵. Cette même directive définit également les modalités d'atteinte de cet objectif, dont l'incorporation de biocarburants durables est le principal levier.

Concernant les critères de durabilité des biocarburants, c'est la directive 2009/28/CE dans sa version consolidée, dite « RED » pour *Renewable Energy Directive* jusqu'à fin 2020 et la directive 2018/2001/CE dite « RED2 » pour la période 2021-2030, qui définissent les modalités et les exigences de traçabilité afin de qualifier un biocarburant de « durable ». La Commission européenne mandate notamment des schémas volontaires pour définir précisément les bonnes pratiques des acteurs économiques, en étroite collaboration avec des organismes d'audit. Saipol, filiale leader de la production des biocarburants en Europe, est notamment certifiée selon les schémas volontaires 2BSvs et ISCC-EU, par l'organisme Bureau Veritas.

Principalement issu du colza, le biodiesel d'Avril a la particularité de fournir un coproduit, le tourteau (56 % du poids de la graine), qui est une source de protéines végétales pour l'élevage. Ces tourteaux tiennent une place centrale dans l'alimentation des animaux d'élevages. L'Union européenne ne produisant pas suffisamment de protéines végétales, il est nécessaire d'en importer, notamment sous forme de soja. Le développement du colza dès les années 90, a permis de combler une partie du déficit français en protéines végétales. Soutenue par son utilisation en tant que biocarburant conjointement à sa valorisation en nutrition animale, la culture du colza, vient se substituer en partie à des importations de soja, dont la culture en expansion est associée à de la déforestation sur le continent sud-américain.

Oleo100

En 2018, Avril a lancé Oleo100, la première énergie 100 % végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française. Destinée dans un premier temps aux professionnels du transport (flottes captives des entreprises et collectivités), elle est entièrement substituable au gazole. En 2019, c'est plus de 2000 m³ d'Oleo100 qui ont été mis à la consommation, permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 4 500 tonnes de CO₂ équivalents.

OleoZE

Fin 2019, Avril a également lancé OleoZE, une solution digitale qui permet aux organismes stockeurs et aux agriculteurs de commercialiser directement auprès de Saipol des lots de graines et d'en valoriser les différentes propriétés avec l'objectif de produire un colza et un tournesol « Zéro Emission ». OleoZE vise principalement à sourcer des graines oléagineuses *Made in France* éligibles à un bonus, issues de pratiques culturales durables à haute réduction de gaz à effet de serre (GES).

Cette innovation répond à plusieurs enjeux :

- Produire davantage de biodiesels « de spécialité » à haute réduction de GES,
- Pérenniser la culture des oléagineux en France
- Valoriser et développer les bonnes pratiques agricoles qui réduisent les émissions et stockent le carbone dans les sols

²⁵ Concerne les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, soit l'ensemble des émissions qui peuvent être imputées au carburant (y compris les composants qui y sont mélangés). Cette notion recouvre toutes les étapes pertinentes, depuis l'extraction ou la culture, le transport et la distribution, la transformation, jusqu'à la combustion.

Complémentaire à l'offre Feedmarket déjà en service depuis janvier 2018, qui permet aux éleveurs, négociants et fabricants d'aliments d'acheter des tourteaux riches en protéines, OleoZE s'inscrit dans la stratégie de transformation de Saipol, qui entend intégrer son champ d'action vers l'amont et l'aval pour mieux servir ses clients.

Ainsi, ces deux offres sont rassemblées sur Oleomarket, l'unique place de marché digitale de Saipol pour les oléagineux destinée aux acteurs du monde agricole, accessible depuis le site <http://www.oleomarket.fr>.

BioTfuel

À travers le programme de recherche BioTfuel lancé en 2010, le Groupe participe aussi activement au développement des biocarburants de deuxième génération produits à partir de biomasse lignocellulosique (paille, résidus forestiers, cultures dédiées...). Le démarrage des deux unités de démonstration, dont une hébergée sur un site industriel du Groupe à Venette (Oise), a commencé fin 2017 pour se poursuivre en 2018 avec les premières productions pilotes de ces carburants. Des modifications sur les unités ont été réalisées en 2019 pour améliorer leurs performances et poursuivre le programme R&D jusque fin 2020. Ces carburants de seconde génération seront complémentaires de ceux de première génération pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelable dans le mix énergétique européen.


PLAN D'ACTION



1/ Biodiesel : Réduire les émissions de GES des biocarburants mis sur le marché par le Groupe :

- Identification des pratiques culturales permettant d'avoir des biocarburants à très faibles émissions de GES
- Certification depuis le champ de bonnes pratiques agricoles
- Accompagnement / conseil de Saipol auprès des agriculteurs et organismes stockeurs
- Obligation de résultats : en fonction des réductions GES obtenue, une monétisation sera proposée

2/ Energie nouvelle OLEO100 : Diversifier l'offre énergie du Groupe en proposant directement aux transporteurs, collectivités et entreprises un carburant 100 % végétal, 100 % Made in France qui permet de réduire les émissions de GES (par rapport à un carburant d'origine fossile).

INDICATEURS

KPI SPRING n°8	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	59,8 %	61,5 %	Parvenir à ≥ 60 %	Parvenir à ≥ 65 %
Atteinte de la cible SPRING 2019				
Commentaire	2019 est la première année de concrétisation d'efforts de restructuration complète du système de gestion de nos crédits GES. 2020 sera l'année de l'optimisation des achats bas GES de type graines et huiles, afin de maintenir une croissance de l'indicateur.			
Formule	Moyenne des émissions de GES des esters méthylique d'acide gras (EMAG) mis sur les marchés par Saipol et comparaison en pourcentage de réduction par rapport à la référence gazole fossile de la Directive Européenne 2009/28/CE			
Périmètre	Saipol (hors site Oleon Biodiesel d'Ertvelde)			
Taux de couverture	85 % des volumes du groupe Avril			

KPI SPRING n°7	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB			
	<i>Kerfoot</i>	3 %	
	<i>Lesieur</i>	2,1 %	
	<i>Compagnie des Saveurs</i>	37,4 %	Indicateur en place Augmenter vs. 2022
	<i>Nutrition Animale France</i>	2 %	
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	2019 est la première année de mise en place de cet indicateur, sur un périmètre restreint de sociétés. L'objectif est d'étendre cet indicateur à l'ensemble des sociétés du Groupe commercialisant des produits BIO ou UAB, afin de produire un indicateur consolidé.		
Formule	Part du chiffre d'affaires (CA) des produits certifiés BIO ou des produits Utilisables en Agriculture Biologique (UAB), dans le chiffre d'affaires groupe		
Périmètre	Sociétés Kerfoot, Lesieur, Compagnie des Saveurs, et « Nutrition Animale France » qui regroupe les sociétés suivantes : Aliane, Aurouze, Clément Nutrition, Sanders Aurore, Sanders Bretagne, Sanders Centre Auvergne, Sanders Euralis, Sanders Nord-Est, Sanders Ouest, Sanders Périgord, Sojalim.		
Taux de couverture	10 sociétés sur les 32 sociétés du Groupe commercialisant des produits BIO ou UAB		

6 – TRANSITION ALIMENTAIRE



POLITIQUE

Sous l'effet de la croissance démographique, la demande mondiale en protéines (végétales et animales) devrait croître de 40 % à l'horizon 2030²⁶. C'est la résultante d'une double transition alimentaire : un engouement des pays développés pour les protéines végétales comme alternatives à la viande et une forte augmentation de la consommation de viande dans les économies émergentes.

Pour répondre à ce double enjeu, la politique d'Avril est d'une part de diversifier les débouchés des tourteaux en développant une production de tourteaux plus riches en protéines pour l'alimentation animale, et d'autre part, de développer de nouveaux procédés et ingrédients riches en protéines végétales à destination de l'alimentation humaine.

Depuis 2014, Avril conduit en parallèle d'importantes recherches pour relever les deux grands enjeux de la valorisation des protéines végétales : développer des alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et produire des protéines plus sophistiquées à haut rendement pour la nutrition animale.

PLAN D'ACTION

Proposer une offre de protéines végétales pour l'animal et pour l'Homme :

- **Protéines végétales pour l'animal**

Activités R&D sur des tourteaux enrichis en protéines : concentrés protéiques de colza ou tournesol pour l'aquaculture et l'alimentation des porcelets.

- **Protéines végétales pour l'Homme**

²⁶ BIPE et Sofiprotéol, 2014. La filière des oléoprotéagineux pour répondre aux enjeux globaux à horizon 2030. http://www.terresuniviva.fr/sites/default/files/articles/publications/brochures/2016%2006%2016%20-%20BIPE%20%26%20SOFIPROTEOL_GlobalOutlook_bd.pdf

Développement de procédés inédits de traitement des graines (trituration douce « sans solvant ou à froid ») pour assurer la préservation des fonctionnalités des protéines.

Développement de procédés de concentration / extraction de protéines et d'ingrédients riches en protéines végétales (isolats de soja BIO, concentrés de tournesol) pour valorisation dans des formules alimentaires.

Déploiement du partenariat stratégique entre Avril et DSM²⁷ pour produire conjointement à l'échelle industrielle un isolat de colza non OGM qui offre d'excellentes propriétés fonctionnelles, une grande valeur nutritionnelle et un profil de goût équilibré. Les marchés applicatifs privilégiés sont les alternatives à la viande et aux produits laitiers. Les deux partenaires ont pour vocation d'implanter cette première mondiale sur le site de Saipol de Dieppe.

Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales pour l'alimentation humaine : en 2019, Sofiprotéol est intervenu dans le soutien stratégique et financier de SELVAH, outil mutualisé permettant la production de protéines végétales texturées à partir de soja destiné à l'alimentation humaine. Sofiprotéol accompagne également depuis cette année l'entreprise de produits traiteur MARTINET dont les développements portent notamment sur les gammes végétales riches en légumineuses.

INDICATEUR

	Valeur 2018	Valeur 2019
Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales	115 M€	161 M€
Formule	Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises en lien avec le développement des protéines végétales.	
Précisions	Cela représente 51 % des engagements totaux de Sofiprotéol.	
Périmètre	Sofiprotéol	

7 – BIEN-ÊTRE ANIMAL



POLITIQUE

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté en 2018 d'une politique dédiée²⁸, couvrant l'ensemble des espèces animales et filières associées, sur le territoire français : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin. Cette politique repose sur deux grands axes :

- Axe 1 – Identifier et supprimer les situations inacceptables (non-respect avéré du cadre réglementaire et des fondamentaux de conduite d'élevage) dans l'ensemble des élevages avec lesquels le Groupe a une relation contractuelle.
- Axe 2 – Faire progresser les pratiques par des démarches d'amélioration continue portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.

PLAN D'ACTION

Un rapport de progrès (faisant le bilan des actions menées depuis deux ans) ainsi qu'une nouvelle version de la politique (donnant les orientations pour les années à venir) seront publiés dans le courant de l'année 2020.

²⁷ Royal DSM, entreprise scientifique internationale opérant dans les domaines de la santé, de la nutrition et des modes de vie durable.

²⁸ https://www.groupeavril.com/sites/default/files/file_attach/politique-bea-2018-groupe-avril.pdf

De même qu'en 2018, le suivi des élevages partenaires et la transition vers l'œuf « alternatif »²⁹ ont été les sujets prioritaires pour l'année 2019. Un travail de fond a été mené pour faciliter et fiabiliser le pilotage des indicateurs sur ces deux sujets.

- Sujet 1 – Suivi et audit des élevages partenaires



Afin de favoriser de bonnes conditions de travail et permettre des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré un référentiel interne couvrant différentes exigences en lien avec le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage. Ce référentiel est progressivement déployé sur l'ensemble des élevages rentrant dans notre périmètre de responsabilité.



Le référentiel comporte 25 points de contrôles regroupés en thématiques qui concernent l'entretien extérieur, l'entretien de l'intérieur des bâtiments, les conditions de vie des animaux, la gestion des animaux malades, la gestion des intrants, la gestion des cadavres ou encore la gestion des nuisibles.

- Sujet 2 - **Conversion du parc d'élevages de poules pondeuses**

Avril est engagé dans un plan d'adaptation de sa filière œufs afin de répondre aux attentes des consommateurs et de garantir aux éleveurs une activité pérenne. L'objectif est de parvenir à 100 % d'œufs commercialisés ou utilisés par Avril issus d'élevages alternatifs à l'horizon 2025.

INDICATEURS

KPI SPRING n°9	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le Groupe	32 %	42 %	Parvenir à ≥ 40 %	Parvenir à ≥ 70 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 			+ 2 pts vs. cible	
<i>Commentaire</i>	<i>Deux raisons expliquent cette performance :</i> - Travail de sourcing et de vente d'œufs alternatifs par Matines et Ovoteam - Travail des équipes Sanders pour accompagner les éleveurs vers la conversion, construire et identifier de nouveaux élevages alternatifs			
Formule	Nombre (millions) d'œufs « alternatifs » (Codes 0,1,2) / Nombre (millions) d'œufs (tous codes confondus)			
Périmètre	Œufs achetés par le Groupe = Achats d'œufs par Matines et Ovoteam (exprimés en millions d'œufs équivalents sur une année)			

KPI SPRING n°10	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	51 %	84 %	≥ 70 % audités depuis - de 3 ans	100 % audités depuis - de 3 ans
Atteinte de la cible SPRING 2019 			+15 pts vs. cible	
<i>Commentaire</i>	<i>Élargissement du périmètre d'audit à toutes les espèces. Soit un passage de 334 élevages (poules pondeuses) en 2018 à 1 132 élevages en 2019 (porcs, volailles de chair, lapins, poules pondeuses)</i>			
Précisions	1 132 élevages différents ont été audités sur ces trois dernières années selon le référentiel de leur espèce, soit un pourcentage de 84 %.			
Périmètre	Périmètre de responsabilité : élevages (espèces : poule pondeuse, volaille chair, porc, lapin) qui ont une relation contractuelle avec le Groupe (contractualisation, élevages en filières, élevages en propriété, participation au capital, etc.) – cf. définition politique BEA Groupe 2018. (Environ 1350 élevages).			

²⁹ C'est-à-dire des œufs issus d'élevages de poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1), ou selon le mode de production biologique (code 0).

PILIER 3 – PLANÈTE

Avril est un acteur industriel engagé dans l'amélioration de son bilan environnemental et un producteur d'énergies renouvelables à même de contribuer à la mobilité durable de demain. Le Groupe promeut également une économie circulaire, notamment à travers ses filiales Adonial et Terrial.

8 – PRÉVENTION DES POLLUTIONS



Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles

POLITIQUE

La politique Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) d'Avril a pour objectif de répondre aux priorités suivantes :

- Garantir la santé et la sécurité de toute personne, salarié d'Avril, intérimaire ou sous-traitant ;
- Exploiter sereinement l'outil industriel et renforcer l'excellence opérationnelle ;
- Répondre à des demandes des clients et autres parties intéressées pertinentes ;
- Contribuer à la maîtrise de tous les risques opérationnels

En matière d'environnement notamment, outre la conformité aux exigences réglementaires, chaque entité s'engage à la prévention des risques opérationnels, et à une amélioration continue des performances : réduction des consommations d'énergie et utilisation d'énergies renouvelables, réduction et valorisation des volumes de déchets, maîtrise des consommations de produits générant des polluants dans l'air, maîtrise des consommations d'eau et de l'efficacité des stations d'épuration, maîtrise des nuisances olfactives et sonores, renforcement de la maîtrise des situations d'urgence environnementale, développement des solutions optimisant l'empreinte carbone du transport (Oleo100, transport fluvial, etc.). Des revues de Direction, à tous les niveaux (Groupe, filiales, sites), permettent de s'assurer de cette amélioration continue.

Chaque site industriel mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales soutenue par des standards internationaux (type ISO14001 ou 50001) ou des programmes de managements environnementaux internes.

INDICATEUR

L'indicateur clé de performance sur cette thématique est en cours de construction et sera présenté dans la prochaine DPEF portant sur l'année 2020. Il aura pour objet de mesurer la fréquence des incidents industriels.

9 – UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES



Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles

Développer l'économie circulaire

POINT DE SITUATION

Bioéconomie circulaire

À travers ses activités, Avril développe une offre pour toujours mieux valoriser les déchets agricoles et agroalimentaires en ressources.

Dans ce domaine, le Groupe s'appuie sur des filiales spécialisées : Adonial, qui traite les coproduits agroalimentaires et les écarts de production pour les transformer en matières premières destinées à nourrir les animaux. Celles-ci sont notamment réutilisées en interne par Sanders.

La société Terrial quant à elle, valorise les déchets d'élevage ainsi que les résidus organiques des activités industrielles du Groupe en les transformant en fertilisant et en biogaz. Avec, à la clé de cette boucle vertueuse de réutilisation, une limitation du recours aux engrais chimiques par les agriculteurs. Ainsi, en donnant accès à des fertilisants organiques de qualité, utilisables en agriculture biologique, Terrial apporte des solutions techniques essentielles pour l'essor de ce mode d'agriculture.

Les chaudières biomasse de nos sites industriels valorisent également des flux de matières générés sur site comme les coques de tournesol ou les grignons d'olive. Une partie des cendres produites est aussi valorisée par Terrial dans des fertilisants.

L'installation d'unités de méthanisation sur les territoires contribue à l'amélioration du bilan environnemental des productions par la valorisation de déchets agro-alimentaires ou agricoles en énergie verte et fertilisants. Sofiprotéol a ainsi poursuivi l'accompagnement d'unités en 2019, à travers l'octroi de financement complémentaire pour une unité. Par ailleurs, la 1^{ère} unité d'injection de biogaz vert à partir de sous-produits agricoles financée par Sofiprotéol a été mise en service.

Gestion des emballages

Les actions présentées ici concernent la société Lesieur.

Concernant l'intégration de PET recyclé (rPET) dans les emballages, 2020 sera une année de concrétisation du travail réalisé sur 2018 et 2019. En effet la gamme 1L de Fleur de Colza, Cœur de Tournesol et Frial sera disponible dès avril 2020 (relancement de la marque) en 100 % rPET. Le déploiement de l'intégration de rPET est établi en 2020 selon le planning prévisionnel défini ci-dessous.



Concernant la recyclabilité, en 2019 le travail a été essentiellement porté sur le remplacement des valves des squeeze de sauces (valve flottante) et sur le développement des nouveaux flacons « stop gouttes » (suppression de l'opercule et remplacement de la valve doseuse) afin qu'ils soient 100 % compatibles avec les procédés de tri et de recyclage en France.

En complément, voici les principales actions liées à l'optimisation des emballages prévues dans les prochaines années au sein d'autres sociétés du groupe Avril :

- En 2020, Matines basculera les gammes conditionnées en boîtes plastique dans des boîtes en cellulose, notamment la gamme Fraicheur Coque. Les marques Matines et Mas d'Auge seront ainsi entièrement conditionnées en emballages en cellulose issue de papier recyclé.
- La filière œuf poursuivra en 2020 le plan packaging lancé en 2019, notamment sur deux axes majeurs :
 - Étude du transfert des bouteilles d'ovoproduits en plastique PEHD au PET afin de permettre l'intégration de rPET dans les emballages ;
 - Étude de l'arrêt de l'utilisation du plastique PP sur les barquettes omelettes et œufs brouillés.
- L'allègement des emballages se poursuit à travers l'optimisation des cols de préformes utilisées pour le conditionnement des bouteilles 0,5L, 1L, 1,8 L, qui basculent progressivement du col 29 mm (standard du marché) au col 26 mm. Après le passage de Lesieur au col de préforme 26 mm effectué en 2018, Lesieur Cristal inscrit également ce projet dans ses investissements pour 2021.

Réduction du gaspillage alimentaire



- **Adhésion d'Avril à l'association SOLAAL**




SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire. Avril est membre fondateur de cette association³⁰.

- Convention avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)


Le groupe Avril est engagé dans une convention de partenariat avec la FFBA depuis 2012. Cette convention a été renouvelée début 2019 pour une durée de trois ans entre la FFBA, Avril, Lesieur et Matines. La convention prévoit notamment des dons d'huile (20 keuros en équivalent produit Lesieur par an) et d'œufs (5 keuros en équivalent produit par an). Les produits donnés sont notamment des produits parfaitement propre à la consommation mais non acceptés en grande distribution pour différentes causes (date de consommation trop courte, étiquette mal collée, emballage légèrement endommagé, etc.).


INDICATEURS


KPI SPRING n°11	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Consommation d'énergie par tonne produite	271 Kwh / T	Indicateur en place	- 2 % vs. 2021
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
Formule	Somme des quantités d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié (GPL), de fuel domestique, de chaleur (vapeur, eau chaude), éventuelles autres énergies utilisées par les sites / Somme des principales productions du groupe Avril		
Périmètre	Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001. Au sein de ce périmètre, seuls les sites avec une consommation significative sont inclus		
Taux de couverture	40 % sites industriels mondiaux (34 sites sur 84)		



KPI SPRING n°12	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Ratio entre la consommation énergétique issue de sources renouvelables et la consommation énergétique totale	25 % 	Indicateur en place	Maintenir, chaque année, un niveau \geq à 2019
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
Formule	Energie biomasse + Électricité d'origine renouvelable (sans prise en compte de la part de renouvelable dans l'électricité de réseau) / Consommation totale d'énergie finale		
Périmètre	Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001		
Taux de couverture	40 % sites industriels mondiaux		

³⁰ <https://www.solaal.org/decouvrez-lassociation/membres-de-solaal/>

KPI SPRING n°13	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Consommation d'eau par tonne produite	0,92 m ³ / tonne	Indicateur en place	Ne pas dépasser la valeur 2019
Atteinte de la cible SPRING 2019			
Formule	Eau prélevée + flux brut d'eau utilisée / Tonnes produites		
Périmètre	Sociétés qui détiennent au moins un site certifié ISO 50 001		
Taux de couverture	40 % sites industriels mondiaux		




KPI SPRING n°14	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Taux de valorisation des déchets industriels	Non reportée	Indicateur en place	Augmenter vs. 2022
Atteinte de la cible SPRING 2019			
Commentaire	Indicateur à mettre en place en 2020		
Formule	À préciser en 2020		

KPI SPRING n°15	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	675 ktonnes	Indicateur en place	Augmenter vs. 2022
Atteinte de la cible SPRING 2019			
Formule	Tonnages cumulés de produits Terrial (tonnages commercialisés et « livrés » aux agriculteurs) et Adonial (tonnages commercialisés hors produits de marque DANIS) commercialisés sur une année		
Périmètre	Terrial et Adonial		

KPI SPRING n°16	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des emballages recyclables dans les emballages (% massique)	94,9 % 	Indicateur en place	Augmenter vs. 2022
Atteinte de la cible SPRING 2019			
Commentaire	En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur (pour les emballages indiqués ci-dessous).		
Formule	$(\text{Somme pour chaque UVC}^{31} \text{ ayant un emballage recyclable de : masse de l'emballage recyclable} \times \text{nombre d'UVC}) / (\text{Somme pour chaque UVC de tous types de : masse de l'emballage} \times \text{nombre d'UVC})$		
Périmètre	Société Lesieur – Emballages consommateurs : emballages de tous formats et tous matériaux à marque Lesieur et à marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS ³²).		
Taux de couverture	Cet indicateur couvre les emballages (tous formats et tous matériaux) mis en marchés par la société Lesieur dans le réseau GMS. Cela représente 40 % des dépenses liées aux achats de packaging d'Avril.		

³¹ Unité de Vente Consommateur

³² Grande et Moyenne Surface

KPI SPRING n°17	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part de matière première recyclée dans les emballages (% massique)	13,8 %		
		Indicateur en place	Augmenter vs. 2022
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	<i>En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur (pour les emballages indiqués ci-dessous). L'intégration de matière première recyclée est prioritairement mise en place sur les produits à marque Lesieur et sur demande des clients sur les marques distributeur.</i>		
Formule	Somme pour chaque référence d'UVC ayant un emballage en PET de: (% rPET intégré dans l'emballage X masse de l'emballage X nombre d'emballages) / (masse de l'emballage X nombre d'emballages)		
Périmètre	Société Lesieur – Emballages consommateurs : bouteilles ou flacons en résine PET à marque Lesieur et marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS)		
Taux de couverture	45 % du PET achetés par le Groupe est utilisé par Lesieur. 12 % du PET utilisé par Lesieur est du rPET (soit 5,5 % du PET acheté par le Groupe).		

	Valeur 2018	Valeur 2019
Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement de l'économie circulaire	2,6 M€	2,7 M€
Formule	Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises de l'économie circulaire (chimie renouvelable, méthanisation)	
Précisions	Cela représente 1 % des engagements totaux de Sofiprotéol	
Périmètre	Sofiprotéol	

	Valeur 2018	Valeur 2019
Quantité de dons alimentaires	323 tonnes	156 tonnes
<i>Commentaire</i>	<i>La diminution de la quantité de dons alimentaires par rapport à 2018 s'explique par une meilleure gestion des stocks et de la non qualité en 2019.</i>	
Formule	Tonnage total de dons alimentaires	
Périmètre	Lesieur	

Note : Le KPI SPRING n°14 « Taux de valorisation des déchets industriels » est en cours de déploiement au sein du Groupe et sera présenté dans la prochaine DPEF portant sur l'année 2020.

PILIER 4 – FEMMES ET HOMMES DU GROUPE

L'ambition de ce quatrième pilier est de construire un Groupe où tous les métiers opèrent en synergie et où les collaborateurs ont l'opportunité de grandir et de s'épanouir. Cela se concrétise, entre autres, par des initiatives renforçant la culture commune et des parcours de formation qui s'étoffent d'année en année.

10 – SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Partager une culture et des valeurs communes Groupe

POLITIQUE

Le groupe Avril mène une politique Santé-Sécurité volontariste basée sur le programme *We Care*. L'ambition est de tendre vers zéro blessé, avec un objectif à l'horizon 2023 de diviser par deux le nombre de personnes blessées chaque année par rapport à 2018.

Les sites mettent en œuvre des méthodes éprouvées avec deux priorités : la prévention des risques et la diffusion d'une culture de la sécurité pour que chacun en soit acteur. Les implantations industrielles ont été auditées en 2017 pour s'assurer de leur conformité aux règles incontournables de sécurité mises en place trois ans auparavant, notamment pour le management de la sécurité, le travail en hauteur, le risque chimique, électrique et les déplacements professionnels. Les sites prioritaires sont désormais visités chaque mois pour animer leur démarche de progression continue.

Dans le cadre du programme We Care, les priorités Sécurité à l'horizon 2023 sont les suivantes :



1 / PRÉVENIR LES RISQUES ET AMÉLIORER DE FAÇON CONTINUE LA SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none">• Discipline opérationnelle• Taux > 95 % de conformité aux incontournables sécurité• Remontée et traitement des alertes risque	2/ ENGAGEMENT DES MANAGERS ET LEADERSHIP <ul style="list-style-type: none">• Visites de Sécurité Terrain• Formations Sécurité (formations WeeCare)• Comité Opérationnel Sécurité	3/ GARANTIR UNE EXPLOITATION SEREINE ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE <ul style="list-style-type: none">• Audit de sécurité industrielle des usines critiques• Maîtrise des risques industriels
--	---	--

PLAN D'ACTION

Sur 2018-2023, le Groupe met en place une nouvelle feuille de route orientée sur les comportements individuels complétée par un programme d'amélioration de la sécurité industrielle et de la maintenance des usines.

1. Actions préventives de qualité *bottom up*: *Safety tour*, partage de bonnes pratiques
2. Engagements annuels choisis par atelier en rapport avec son métier et ses enjeux sécurité
3. Développement de la discipline opérationnelle
4. Tolérance « zéro écart »
5. Le traitement des alertes risque
6. La formation de tous les collaborateurs à la sécurité (formation WeeCare)
7. La sécurité industrielle : suivi des incidents industriels

INDICATEUR

KPI SPRING n°19	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	10,9	9,5	≤ 9,5	Parvenir à ≤ 5,4
Atteinte de la cible SPRING 2019 				
<i>Commentaire</i> Il n'y a pas eu d'accident mortel en 2019 parmi les collaborateurs du Groupe				
Formule	Nombre d'accidents avec et sans arrêt pour un million d'heures travaillées au 31/12/2019 <ul style="list-style-type: none">Formule : Nb ATAASA sur 12 mois x 1 000 000 / Nb heures travaillées théoriques sur 12 mois« Nb ATAASA » : nombre d'accidents avec et sans arrêt ayant nécessité des soins médicaux externes« Heures théoriques travaillées » : nombre de jours ouvrés de chaque mois x horaire journalier contractuel du collaborateur. Ce sont des heures théoriques dans le sens où ne sont pas exclues les périodes d'absence prévues (congés) et imprévues (AT, etc.). Concerne CDI, CDD, intérim (hors remplacement), alternance, hors stagiaires et hors mandataires sociaux			
Précisions	Un accident du travail est un accident d'un salarié ou d'un intérimaire pour lequel des soins sont prodigués à l'extérieur de l'entreprise et qui a fait l'objet d'une déclaration officielle. <ul style="list-style-type: none">- Il est considéré avec arrêt si l'accidenté bénéficie d'un arrêt de travail supérieur à 1 jour.- Il est sans arrêt si le salarié reprend son poste après les soins ou le lendemain. NB 1 : les malaises ne sont pas pris en considération (procédure dans ce cas : appel des secours et déclaration). NB 2 : les accidents de trajet domicile-travail ne sont pas pris en compte NB 3 : les accidents refusés sont retirés du calcul (accidents ne rentrant pas dans le cadre légal de la définition d'accident du travail ou accidents classés sans suite par l'administration).			
Périmètre	Groupe			

11 – GESTION DES COMPÉTENCES CLÉS



POLITIQUE

Conversation de Développement et de Carrière

Notre ambition est de développer et d'accompagner la carrière de chaque talent. Pour cela, le Groupe a mis en place, en 2018, une Conversation de Développement et de Carrière (CDC) permettant à chaque collaborateur d'avoir un moment privilégié avec son manager. Il s'agit d'un échange qui :

- permet au collaborateur de prendre en main sa carrière et son développement, il est au cœur de l'entretien et mène la discussion,
- vise à éveiller l'envie de se développer et de se projeter dans l'organisation,
- permet au manager de donner un feedback sur la projection professionnelle et de la mettre en perspective avec les besoins de l'entreprise et du groupe Avril,
- se termine par la co-construction d'un plan de développement concret,
- est le commencement d'un dialogue continu avec le suivi des actions de développement.

L'ambition est de faire grandir les collaborateurs dans le Groupe. Pour cela, les équipes Ressources Humaines ont pour mission d'accompagner les managers pour identifier et développer le potentiel de leurs collaborateurs, fidéliser les talents, et préparer le futur.

Grâce à la Conversation de Développement et de Carrière entre le collaborateur et son manager, la fonction RH est en mesure de connaître les aspirations individuelles des collaborateurs et de prévoir leurs mobilités ainsi que leurs besoins de développement.

Avril Academy

Avril Academy est notre université de formation interne qui construit et déploie dans le Groupe l'ensemble des formations transverses. L'académie constitue un vecteur efficace de diffusion de la culture et des savoirs. Notre offre de formation se construit autour de parcours managériaux et une offre Métier :

- Le cycle de formation Weedoo, destiné aux managers de proximité, a été lancé en 2016 et plus de 500 managers ont d'ores et déjà été formés, dont 50 à l'international.
- Pour encore plus accompagner le développement de nos managers, Weelead va démarrer dans une nouvelle approche en 2020 et sera suivi d'un nouveau programme dédié aux managers de manager, Weemanage.
- Nous avons lancé en 2018 la formation Weesupply qui s'adresse aux collaborateurs du métier de la Supply Chain. Ce parcours a comme objectif de construire une identité commune et un langage commun afin de faciliter les synergies au sein du Groupe. Nous avons aussi co-construit avec la Direction financière Weefi, parcours Finance pour les non financiers. On peut aussi citer Weelean qui compile toute l'offre de formation sur l'excellence opérationnelle et le Lean management.
- Le parcours Weestart, également lancé en 2018 est un parcours d'intégration 100 % digital permettant à tout nouveau collaborateur de découvrir Avril, ses valeurs, son histoire, sa stratégie et ses activités et ainsi promouvoir une culture Groupe commune. En 2020, un kit d'intégration Groupe vient compléter ce programme pour les nouveaux entrants.

D'autres programmes existent et d'autres verront encore le jour en vue de toujours mieux accompagner la stratégie du Groupe et le développement du business.

Mobilité interne

Avril favorise la mobilité interne de ses collaborateurs tant géographique que cross-métier. La mise en ligne de toutes les offres d'emplois du Groupe sur un site dédié permet à chacun de se rendre acteur de sa mobilité et de saisir des opportunités de développement de carrière répondant aux besoins du Groupe. Un nouveau site Avril Carrières a vu le jour fin 2019, favorisant les candidatures internes. À noter que toute offre d'emploi est publiée en interne au moins une semaine avant d'être publiée en externe. Treize mobilités inter-domaines ont été réalisées en 2019, et l'équipe DRH s'est fixée une ambition plus haute encore pour 2020.

Accès des femmes aux postes à responsabilités

Dans l'exercice du plan de relève réalisé pour les postes critiques, la question « quelle(s) femme(s) dans l'organisation pourrai(en)t succéder à ce poste ? » a été systématisée. La taux de parité est également suivi lors des *People Reviews* réalisées dans les Comités de direction. Par ailleurs, Avril s'engage, à travers Expur, filiale roumaine, à promouvoir les métiers du monde scientifique et industriel auprès des jeunes femmes en partenariat avec l'association Capital Filles, qui permet à des lycéennes issues de quartiers difficiles d'être accompagnées par des collaboratrices afin de découvrir leur métier et construire leur projet professionnel.



PLAN D'ACTION

- Déploiement, en 2018, de la *Talent Review* sur l'ensemble des domaines (périmètre France), pour la première fois avec une méthodologie partagée permettant de « parler le même langage » lors de l'identification des potentiels. En 2019, la *Talent Review* a été reconduite, sur un périmètre plus large, ainsi qu'à l'international.
- Mise en place des Entretiens de Carrières, des Comités de Carrière avec les DRH et avec le comité exécutif. En 2019, plus de 2 300 CDC ont été réalisées au sein du Groupe, multipliant quasiment par deux le nombre de réalisations de 2018. Les effets ne se sont pas fait attendre : les plans de formation ont été construits de manière plus précise et plus adaptée aux besoins et demandes des collaborateurs. La pratique du Feedback s'est mise en place et est vivement appréciée. Le déploiement de la CDC s'intensifiera dans le Groupe en 2020, entre mai et août, avec une mise à disposition d'une version pour les Opérateurs.
- Mise en place d'une dynamique autour du Talent Management grâce à un important plan de communication et des entretiens avec les managers « top 120 » avec un double objectif : présenter la démarche et trouver un moyen d'intéresser chaque manager, suivant son profil et sa situation.

- Accompagnement des DRH/RRH dans le déploiement de la *Talent Review*, participation à des réunions *Talent Review* au niveau des comités de directions dans les domaines d'activités, appui aux DRH pour analyser la situation et mettre en œuvre les plans d'action. Pour ce faire, des formations aux outils et process Talent Management ont été déployées en 2019 à destination des populations RH.
- Mise en place des réunions de *Talent Review* transversales : déjà réalisée en 2018 au sein des services Achats, elles ont été déployées en 2019 pour la Finance et la RH ; en 2020, elles seront reconduites pour ces fonctions, et seront mises en place pour les services IT, Juridique, ainsi que les Opérations.

INDICATEURS

	Valeur 2018	Valeur 2019
Turnover subi	4,5 %	3,9 %
Formule	Nombre de démission sur l'année N / Effectif moyen de l'année N	
Précisions	Cet indicateur comptabilise uniquement les démissions pour les collaborateurs en CDI « Effectif moyen de l'année N » : moyenne des effectifs inscrits (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.	
Périmètre	Sociétés françaises	
Taux de couverture	60,1 % des effectifs Groupe	

KPI SPRING n°20	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des femmes dans les top managers du Groupe	20 %	Indicateur en place	Parvenir à ≥ 30 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
Formule	Nombre de femmes dans les top managers / Effectif total des top managers au 31/12 x 100		
Précisions	« Top managers » : personnes occupant des positions de grade 20 et au-dessus, selon la méthode HAY		
Périmètre	Groupe		
Taux de couverture	La population des top managers représente 95 collaborateurs (dont 19 femmes) au sein des 7 600 collaborateurs du Groupe		

12 – CLIMAT SOCIAL



POLITIQUE

Le Groupe a à cœur d'établir une relation constructive avec l'ensemble des partenaires sociaux et des salariés. Un accord collectif a été signé le 22 mars 2019 entre le groupe Avril et les organisations syndicales, relatif à la gestion des emplois et des compétences.

Dialogue social et droit du travail

Avril veille à ce que la législation sociale soit respectée dans toutes les entreprises du Groupe, et à ce que le dialogue social se déroule dans les meilleures conditions lors des réunions propres aux entreprises. À cet effet, au sein de la Direction des relations sociales, un service juridique dédié aux questions sociales accompagne les équipes RH opérationnelles et les managers dans les échanges qu'ils organisent, notamment dans les projets stratégiques tels que les fusions, acquisitions ou cessions. Plus généralement, ce service conseille et

accompagne les entreprises du Groupe dans leur dialogue social et le respect du droit du travail. Ce service intervient également sur des sujets techniques lors des réunions de négociation avec les élus ou les organisations syndicales.

Comité d'Entreprise Européen

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) a été créé en 2016 pour développer le dialogue social européen entre la Direction générale et les représentants du personnel. Le CEE est informé ou consulté sur les questions de nature transnationale, c'est-à-dire celles qui concernent tout le Groupe ou des établissements présents dans au moins deux pays.

Le CEE réunit 20 membres (titulaires et suppléants) représentants de chaque pays (Allemagne, Belgique, Italie, Roumanie, Royaume-Uni et France). Le nombre de membres par pays reflète le poids de l'effectif présent dans chaque État. Avril a souhaité aller au-delà de ses obligations légales : deux représentants du personnel de ses sites marocains siègent aux côtés de leurs homologues européens.

Le Comité d'entreprise européen s'est réuni une fois au Campus de Bruz, et son bureau deux fois en 2019.

Comité de Groupe Avril

Le Comité de Groupe a été créé et mis en place en 2016 afin de renforcer le lien qui unit Avril avec ses filiales. Il s'agit d'un organe d'information sur la stratégie du Groupe qui doit également permettre aux membres des différents comités d'entreprises ou CSE d'être mieux à même d'exercer les attributions consultatives qui leur sont dévolues et d'affirmer le sentiment d'appartenance des salariés au groupe Avril par le partage d'informations sincères. Le Comité de Groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, les prévisions d'emploi et les actions éventuelles de prévention envisagées dans le Groupe et dans chacune des entreprises qui le composent.

Le Comité de Groupe s'est réuni trois fois en 2019, dont une fois pour restituer le rapport de l'expert mandaté par le Comité de groupe fin 2018. Cette expertise n'a pas été reconduite sur l'année 2019.

Observatoire de la protection sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupe Avril s'est doté d'un régime collectif Frais de santé auquel la majorité des entreprises du Groupe a adhéré. La construction de ce régime est le fruit de différentes concertations entre les partenaires sociaux et la Direction d'Avril, à travers l'Observatoire Avril de la Protection sociale, qui est l'instance paritaire du Groupe dédiée aux sujets liés à la protection sociale des collaborateurs.

En 2019, les réunions de concertation de cet observatoire ont permis de prendre des décisions applicables à compter de 2020, matérialisées par un procès-verbal, pour redresser le régime.

INDICATEURS

		Valeur 2019
Taux d'absentéisme		2,2 %
Formule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule : Nombre d'heures d'absence / Nombre d'heures théoriques de travail ▪ « Heures d'absence » : Heures d'absence ouvrées pour maladie courte (≤ à trois mois) uniquement (hors maternité-paternité, accident du travail & trajet, maladie professionnelle, maladie longue durée et autres). ▪ « Heures théoriques travaillées » : Nombre de jours ouvrés de chaque mois x horaire journalier du collaborateur, sans exclure les absences prévues et imprévues ▪ « Heures théoriques travaillées » : Nombre de jours ouvrés de chaque mois x horaire journalier contractuel du collaborateur. Ce sont des heures théoriques dans le sens où ne sont pas exclues les périodes d'absence prévues (congés) et imprévues (AT, etc.). Concerne CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation – hors stagiaires et mandataires sociaux. 	
Périmètre	Sociétés françaises	
Taux de couverture	60,1 % des effectifs Groupe	

		Valeur 2018	Valeur 2019
Taux de grévistes		< 0,1 %	< 0,1 %
Formule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule : Nombre d'heures d'absence pour grève / Nombre d'heures théoriques de travail ▪ Heures d'absence : Heures d'absence pour grève ▪ « Heures théoriques travaillées » : Nombre de jours ouvrés de chaque mois x horaire journalier contractuel du collaborateur. Ce sont des heures théoriques dans le sens où ne sont pas exclues les périodes d'absence prévues (congés) et imprévues (AT, etc.). Concerne CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation – hors stagiaires et mandataires sociaux. 		
Périmètre	Sociétés françaises		
Taux de couverture	60,1 % des effectifs Groupe		

REPORTING COMPLÉMENTAIRE : PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

POINT DE SITUATION – HANDICAP

Une dynamique en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap a été engagée au niveau du Groupe depuis 2012. Un travail de sensibilisation est porté par la Direction générale pour lutter contre les tabous, avec notamment la diffusion d'un guide à l'attention de tous les collaborateurs. Tout collaborateur, en poste ou nouvellement embauché, est invité à faire reconnaître son éventuelle qualité de travailleur handicapé.

Une sensibilisation des collaborateurs et des formations à l'attention des managers sont organisées. La démarche de sensibilisation s'étend, et de plus en plus d'entreprises du Groupe s'y engagent. Les entreprises du domaine Avril Spécialités Animales se mobilisent depuis plusieurs années, notamment lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, au travers d'actions telles que la démarche « Un jour, un emploi » qui consiste à intégrer dans un service de ce domaine une personne en situation de handicap pendant une journée. Suivant leur dynamique, le nouveau Campus d'Avril, qui fédère au sein d'un même site différents métiers et activités tertiaires du Groupe, et qui accueille notamment ASA, a organisé des ateliers de sensibilisation à la surdité interactifs et animés par l'association URAPEDA.

Le recours au travail avec des acteurs du secteur protégé (Esat et EA) est aussi encouragé. Ainsi, Adonial a conclu en 2019 un partenariat avec L'ESAT de Château-Gontier, relié à l'Adapei53, une association œuvrant pour la reconnaissance et l'accompagnement de personnes atteintes de handicap mental, pour lesquelles l'insertion professionnelle constitue une dimension fondamentale dans la quête vers l'autonomie. C'est ainsi que dans le cadre de son nouvel atelier de déconditionnement de poudre de lait infantile, Adonial a intégré 10 travailleurs en situation de handicap mental et un moniteur d'atelier.

Le Groupe a relancé une dynamique plus globale en 2019, avec notamment l'engagement, via la démarche SPRING, de pouvoir présenter une démarche Handicap Groupe fin 2020. Cette dernière se déploiera avec l'aide d'un Comité Handicap Groupe, mis en place début 2020.

POINT DE SITUATION – JEUNES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Avril déploie une politique active visant à faciliter l'insertion par le travail et à privilégier l'emploi de proximité. Le Groupe s'est engagé à doubler le nombre d'alternants et apprentis accueillis entre 2012 et 2020. Un focus particulier a été mis sur les jeunes issus de zones sensibles au travers d'une convention de partenariat entre le Groupe et l'État français dans le cadre de la Charte Entreprises et Quartiers.

Cet engagement se traduit par les actions suivantes :



- Implication du Groupe dans l'opération « Nos Quartiers ont des Talents » destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés, sa participation au dispositif *Alliance for Youth* ou ses partenariats avec diverses associations : Sport dans la Ville/Job dans la Ville, Réseau Entreprendre 93.

- Avril est partenaire du GAN (*Global Apprenticeship Network*), un réseau mondial de l'apprentissage qui a pour objectif d'encourager les initiatives des entreprises, d'agir sur les freins au développement de l'alternance et d'offrir aux jeunes de vraies opportunités professionnelles. Le Groupe a participé le 20 novembre 2019 à la deuxième Journée nationale de l'apprentissage du GAN à Paris.
- Avril est également partenaire de la journée « Meeting for job® Agri-Agro » dédiée à l'emploi au Salon International de l'Agriculture le 28 février 2020
- Des actions spécifiques à destination des jeunes issus des territoires ruraux, sur le modèle de l'École des ventes Sanders – premier partenariat école-entreprise lancé en 2010, qui favorise l'accès des jeunes à la formation au métier du conseil en élevage.
- Des actions contribuant à établir un pont entre le monde de l'enseignement et le monde industriel via un partenariat avec l'association CGénial : en 2019, neuf sites du Groupe ont ouvert leurs portes à des enseignants, notamment des professeurs de lycée qui, pourront ainsi mieux accompagner des collégiens et des lycéens grâce à une meilleure connaissance des métiers scientifiques et techniques.

INDICATEURS

KPI SPRING n°18	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des femmes dans l'effectif du Groupe au 31/12	29,1 %	29,9 %	Parvenir à ≥ 30 %	Parvenir à ≥ 33 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 🌟		à 94 %		
Formule	Nombre de femmes dans l'effectif du Groupe au 31 décembre / Effectif inscrits Groupe au 31 décembre x 100			
Précisions	« Effectifs inscrits » : effectifs inscrits au dernier jour du mois de décembre (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont inclus les collaborateurs à temps partiel, les collaborateurs en suspension de contrat de travail (maladie, congé parental, congés ...) et sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.			
Périmètre	Groupe (7 600 collaborateurs)			

KPI SPRING n°21	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	3,4 %	Plan d'action défini	≥ 100 % d'avancement du plan d'action
Atteinte de la cible SPRING 2019 🌟		à 75 %	
Formule	Nombre d'unités bénéficiaires de l'OETH employées dans le Groupe en France dans l'année, rapporté à l'effectif du Groupe assujetti à la DOETH en France * Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés ** Déclaration d'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés		
Périmètre	Sociétés françaises d'au moins 20 salariés (pour 2019 seulement celles soumises à la DOETH)		
Taux de couverture	58 % des effectifs Groupe		

KPI SPRING n°22	Valeur 2018	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Part des stagiaires et alternants dans l'effectif moyen inscrit sur l'année en France	7,5 %	7,8 %	Parvenir à ≥ 7,6 %	Parvenir à ≥ 8,0 %
Atteinte de la cible SPRING 2019 				
Formule	Nombre total de stagiaires et alternants accueillis sur l'année / Effectif inscrit moyen x 100			
Précisions	Cet indicateur prend en compte les stagiaires rémunérés et les alternants (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation). NB : Une personne accueillie deux fois en stage/alternance sur l'année compte pour deux.			
Périmètre	Sociétés françaises			
Taux de couverture	60,1 % des effectifs Groupe			

PILIER 5 – PARTIES PRENANTES

L'écoute des clients, de la société, et de tout l'environnement du Groupe est essentielle pour faire progresser sa responsabilité sociétale. Avec cet esprit d'ouverture, Avril part à la rencontre des élus et des agriculteurs dans les régions et a constitué en 2019 un comité consultatif composé de personnalités externes.

13 – PARTIES PRENANTES



Agir avec nos parties prenantes

POINT DE SITUATION

Avril développe au niveau local (sites industriels) comme institutionnel (filiales et Groupe) diverses formes de dialogue avec ses parties prenantes.

Comité de parties prenantes du Groupe Avril

Dans un monde qui bouge de plus en plus vite, avec des mutations profondes et parfois brutales, le Groupe a souhaité renforcer son ouverture vers la Société civile et s'est doté en 2019 d'un Comité de parties prenantes pour structurer son dialogue avec celle-ci. Composé de dix personnalités issues de la société civile, le Comité a un rôle consultatif, aux côtés de la Direction générale du Groupe. Il a notamment pour tâche d'accompagner le Groupe dans ses réflexions, à la lumière des enjeux sociétaux.

Avril Communities

Lancé en septembre 2019 par le Secrétariat Général, *Avril Communities* accompagne une première promotion de directeurs de sites industriels dans le renforcement de leurs liens avec les parties prenantes de leur territoire. Établi en cohérence avec de la diversité des activités d'Avril, *Avril Communities* a pour vocation de s'étendre progressivement à l'ensemble du périmètre du Groupe.

Cette démarche repose sur une double conviction : d'une part, notre ancrage agricole et industriel est un atout territorial déterminant ; d'autre part, un dialogue constructif, transparent et régulier avec nos parties prenantes locales est source d'opportunités partagées. *Avril Communities* met en lumière les nombreuses initiatives locales déjà à l'œuvre et encourage la remontée des idées et interrogations du terrain. Le programme propose aussi des nouvelles actions, de manière à faire émerger des bonnes pratiques et, *in fine*, en favoriser la multiplication. Des échanges réguliers sont ainsi organisés entre et avec les directeurs des sites concernés, permettant à la fois de nourrir une dynamique collective et de répondre aux sollicitations individuelles.

Cet accompagnement sur mesure s'est d'abord traduit par un appui lors de prises de contact avec des élus institutionnels, suscitant pour certaines des rencontres sur site. Encore expérimental, le dispositif *Avril Communities* vise cependant à s'étoffer en 2020 pour s'élargir, renforcer les liens entre ces directeurs de sites et les élus agricoles, et accélérer les actions du Groupe en faveur des transitions. Ces dernières concernent notamment l'agriculture, l'alimentaire, l'énergie et plus largement l'environnement, le tout au profit des territoires.

Collaborateurs d'Avril et Amont agricole

Les actionnaires fondateurs d'Avril sont issus du monde agricole. Compte tenu de ce lien historique, les agriculteurs constituent pour Avril des parties prenantes clés. Le Groupe a donc choisi d'adresser en priorité dans ses plans d'actions le renforcement du lien entre ses collaborateurs et le milieu agricole, conformément à son désir d'une plus grande ouverture vers l'extérieur.

Afin d'améliorer le lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole, un travail a été mené entre des représentants du monde agricole et la Direction d'Avril au cours de l'année 2019. L'objectif était de répertorier les leviers d'actions et les moments (existants ou à créer) de mise en relation favorisant ce rapprochement.

Parce qu'ils sont les premiers ambassadeurs du Groupe, les hommes et les femmes d'Avril doivent porter, incarner, et animer ce lien étroit qui les unit au monde agricole et qui fait la singularité d'Avril. Dans ce cadre,

trois leviers d'actions prioritaires pour renforcer la relation entre les collaborateurs et l'amont agricole ont été identifiés.

- **Réactiver le lien historique d'Avril avec le monde agricole**

C'est s'assurer que tous les collaborateurs du Groupe, en France comme à l'international, connaissent l'histoire de l'entreprise, les conditions de sa création et son origine agricole. C'est un socle commun à tous, à faire vivre et partager à tous les niveaux de l'organisation, en mettant à disposition de chacun l'information, sous un format adapté et accessible.



- Faire la pédagogie des enjeux agricoles auprès des collaborateurs

C'est donner les clés à nos collaborateurs pour mieux appréhender, comprendre, décrypter les enjeux agricoles. Nos collaborateurs doivent demain être en mesure d'apporter un éclairage simple, efficace et accessible à tous, des principales questions agricoles qui traversent la société française.


- **Créer les conditions d'une plus forte proximité**

C'est provoquer des opportunités de rencontres entre les agriculteurs et les collaborateurs d'Avril pour qu'un dialogue direct et authentique s'engage. Avec plus d'ouverture des événements propriétaires de la filière et d'Avril pour les réunir et inciter à la rencontre : Nourrir La Vie ; Salon de l'Agriculture ; Rencontres Oléopro... C'est aussi préparer l'avenir en allant à la rencontre des plus jeunes, les agriculteurs de demain, via notre programme de relations écoles.

INDICATEURS

KPI SPRING n°23	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Mise en place d'un Comité de parties prenantes	1 réunion	1 réunion	Minimum 2 réunions + 1 publication
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	<i>La première réunion de mise en place du Comité de parties prenantes du groupe Avril s'est tenue en novembre 2019 à Paris.</i>		
Précisions	Nombre de réunions par an (une réunion réalisée en 2019, deux à trois réunions prévues en 2020)		
Périmètre	Groupe		

KPI SPRING n°24	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Organisation de visites Avril Communities	5 visites	Minimum 4 visites	Minimum 4 visites
Atteinte de la cible SPRING 2019 			
<i>Commentaire</i>	<i>Les cinq visites de sites ont ainsi eu lieu courant 2019, à Montoir-de-Bretagne (Saipol), Vic-en-Bigorre (Sojalim), Bassens (Saipol/Lesieur), Grand Couronne (Saipol) ainsi qu'au Mériot (Saipol).</i>		
Précisions	Organisation de visites territoriales et rencontres à destination des élus et agriculteurs des territoires au sein d'usines du Groupe. Visites réalisées dans le cadre de la démarche <i>Avril Communities</i> portée par le Secrétariat Général		
Périmètre	Groupe		

KPI SPRING n°25	Valeur 2019	Cible 2019	Cible 2023
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	Élaboration d'un macro plan d'action	Plan d'action défini	100 % d'avancement du plan d'action
Atteinte de la cible SPRING 2019 	à 50 %		
<i>Commentaire</i>	<i>Critères pour objectiver les avancées du plan d'action</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de contenus liés au monde agricole (diffusés sous forme d'articles sur l'intranet du groupe, dans le magazine interne, sous forme de publication sur les réseaux sociaux propriétaires du groupe et de ses filiales, etc.) ▪ Nombre de rendez-vous qui réunissent agriculteurs et collaborateurs (sans être nécessairement dédiés) 		
<i>Précisions</i>	Mise en place d'actions pour renforcer les contacts entre les collaborateurs du Groupe et le milieu agricole. Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du monde agricole.		
<i>Périmètre</i>	Groupe		

REPORTING COMPLÉMENTAIRE : ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

POINT DE SITUATION

De nombreuses entités du groupe s'impliquent dans la vie locale et contribuent au développement des communautés qui les entourent. Voici quelques exemples d'initiatives menées par les sociétés Lesieur Cristal et Oleon.

Lesieur Cristal

Au Maroc, Lesieur Cristal, soutient l'intégration des jeunes au monde professionnel et contribue à diffuser la culture de l'entrepreneuriat et du leadership.

- Mobilisation de nombreux cadres et dirigeants pour partager leurs expériences et leur parcours au sein du système éducatif et universitaire.
- Partenariat et soutien à l'association *Injaz Al Maghrib* avec la mobilisation bénévole des collaborateurs pour stimuler l'esprit d'entreprise des jeunes dans le cadre de l'incubateur *Company Program*.
- Accueil chaque année de près de 600 stagiaires issus des écoles marocaines au sein de l'Académie Excelium.
- Réalisation de travaux de réfection de l'école primaire située à proximité du domaine de la Société d'Exploitation de l'Olive (plantation d'oliviers de Lesieur Cristal).

Oleon

En 2019, toutes les équipes d'Oleon (sites industriels et direction supports) ont été invitées à contribuer à un projet communautaire. Le projet devait avoir un impact social ou environnemental. Environ 200 personnes ont été impliquées dans ces projets, comme par exemple :

- Environnement : plantation d'arbres, protection de la biodiversité des prairies, nettoyage des déchets dans les canaux à Gand (Belgique), nettoyage de la zone autour de l'usine d'Ertvelde pendant la pause déjeuner, plantation d'arbres près de l'usine de Venette, aide dans un centre de sauvetage des oiseaux, etc.
- Social : collecte d'aliments dans les restaurants et les magasins pour les distribuer aux personnes démunies, aide dans un centre de réfugiés à Anvers, vente des spaghettis pour collecter des fonds pour la recherche sur le cancer, assistance à la restauration d'un foyer et d'une ferme pour les personnes en difficulté, distribution de savon et de détergents pour les personnes défavorisées, assistance aux personnes handicapées, organisation de visites à destination des enseignants des écoles locales, collecte de vêtements pour les mères défavorisées, distribution de produits de première nécessité aux villages proches de l'usine de Port Klang (Malaisie).

Fondation Avril

De son côté, la Fondation Avril³³ est actionnaire du Groupe et intervient en France et à l'international, notamment en Afrique, avec pour mission le développement solidaire et durable des ruralités. Reconnue d'utilité publique, la Fondation organise son action autour de trois axes :

- En France, redynamiser le monde rural par l'entrepreneuriat ;
- Dans les régions du monde en développement, notamment en Afrique, accompagner l'agriculture familiale vers une plus grande résilience aux chocs, économiques comme climatiques ;
- Promouvoir des alimentations saines et durables issues de productions de qualité, respectueuses de l'environnement et accessibles à l'ensemble des populations.

Les missions d'intérêt général de la Fondation Avril se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et, en tant que fondation opératrice, par la mise en place de projets innovants et d'études ciblées pouvant associer différents partenaires en France et dans le monde.

À titre d'exemples, la Fondation et la Fédération Française des Banques Alimentaires élaborent un programme spécifique destiné aux personnes en situation de précarité dans le milieu rural. La Fondation accompagne également l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) pour adapter le micro-crédit aux spécificités du monde rural. Au Sénégal, la Fondation appuie l'association AJP financièrement et à l'aide de bénévoles dans la mise en place et la gestion d'un périmètre irrigué qui devrait permettre d'améliorer les conditions de vie des populations du village de Nianing.

³³ Pour en savoir plus : <http://www.fondationavril.org>

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

GROUPE AVRIL

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après l'« Entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au gérant d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000³⁴ :

³⁴ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : Abera, Kerfoot, Lesieur, MiXscience, Oleon Emmerich, Saipol Le Mériot et Sanders Ouest ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus qui couvrent 22% des consommations d'énergie et 24% des effectifs ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2019 et avril 2020 sur une durée totale d'intervention d'environ douze semaines.

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions développement durable, administration et finance, ressources humaines, opérations industrielles, hygiène sécurité environnement, qualité et achats.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les politiques, plans d'actions et résultats relatifs à certains risques identifiés comme principaux restent à mettre en œuvre en particulier sur l'agriculture durable et l'adaptation au changement climatique ; concernant la valorisation des déchets et la prévention des pollutions, des indicateurs de performance consolidés au niveau groupe restent à définir pour l'exercice 2020 ;
- Le périmètre de reporting des indicateurs sociaux est limité à la France, couvrant 60% des effectifs consolidés.

Paris-La Défense, le 18 mai 2020

L'Organisme Tiers Indépendant
EY & Associés

Jean-François Bélorgey
Associé

Eric Duvaud
Associé, Développement Durable

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations sociales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence avec et sans arrêt (TF2). Part de femmes dans l'effectif du groupe Avril. Turnover subi. Part des femmes dans les <i>top managers</i> du groupe Avril. Part des travailleurs en situation de handicap employés par le groupe Avril en France. Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France. Taux d'absentéisme. Taux de grévistes. 	<p>Sécurité au travail. Gestion des compétences. Climat social.</p>
Informations environnementales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets qualifiés soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole. Investissements (engagements de la société Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique. Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par la société Saipol. Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB. Consommation d'énergie par tonne produite. Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale. Consommation d'eau par tonne produite. Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire. Part des emballages recyclables dans les emballages groupe. Part des emballages recyclés dans les emballages groupe. Investissements (engagements de la société Sofiprotéol) pour le développement l'économie circulaire. Quantité de dons alimentaires. 	<p>Agriculture durable. Adaptation au changement climatique. Durabilité des biocarburants. Prévention des pollutions. Utilisation durable des ressources.</p>
Informations sociétales	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril. Part des approvisionnements en Huile de Palme du groupe Avril couverts par des dispositifs de durabilité. Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale. Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel). Nombre de retraits et rappels de produits. Investissements (engagements de la société Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales. Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par le groupe Avril. Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage. Mise en place d'un Comité de parties prenantes. Organisation de visites <i>Avril Communities</i> Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole 	<p>Achats responsables. Qualité et sécurité des produits. Transition alimentaire. Bien-être animal. Parties prenantes.</p>

NOS MARQUES

AVRIL VÉGÉTAL



AVRIL FILIÈRES D'ÉLEVAGES



AVRIL SPÉCIALITÉS



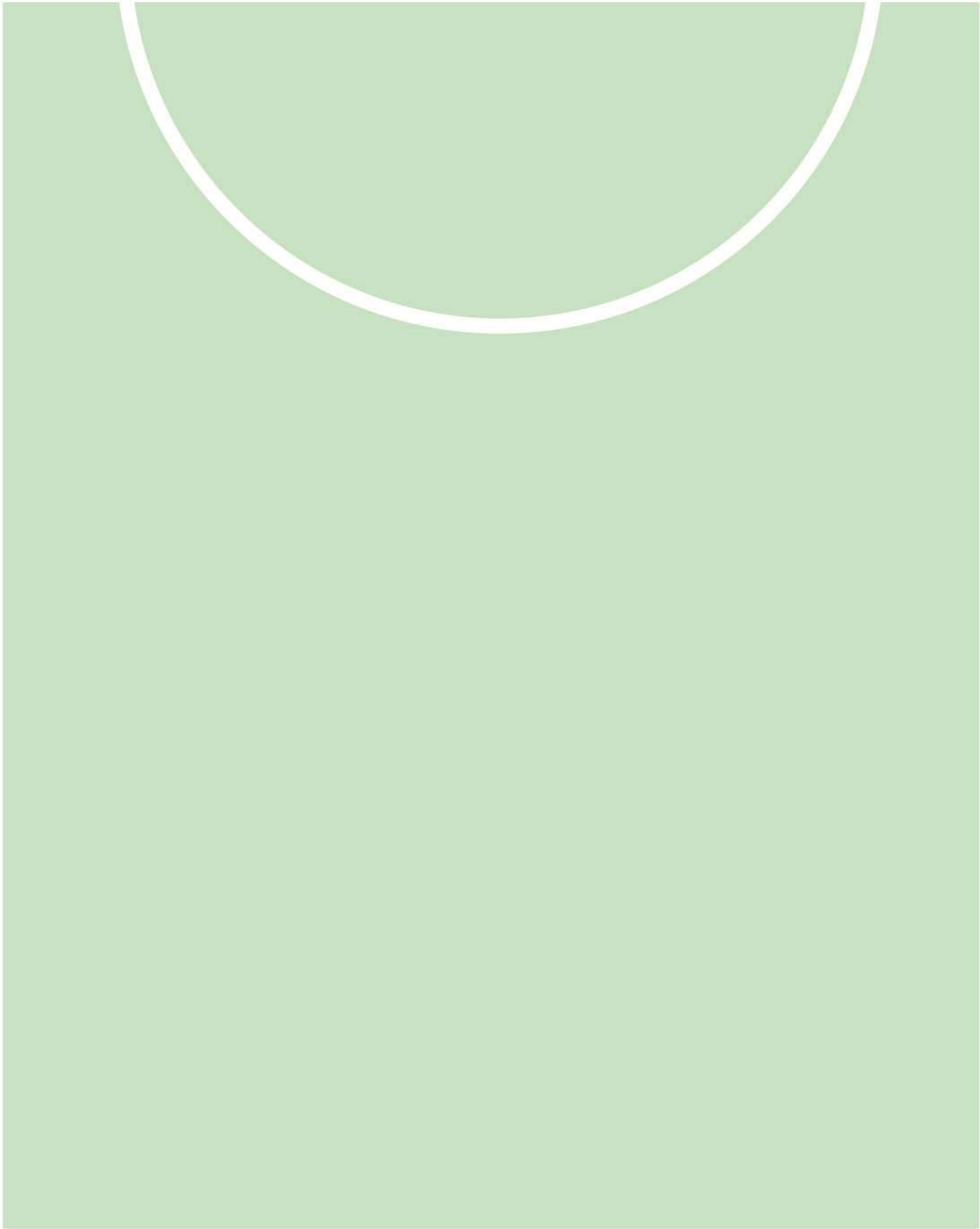
AVRIL DÉVELOPPEMENT



SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT



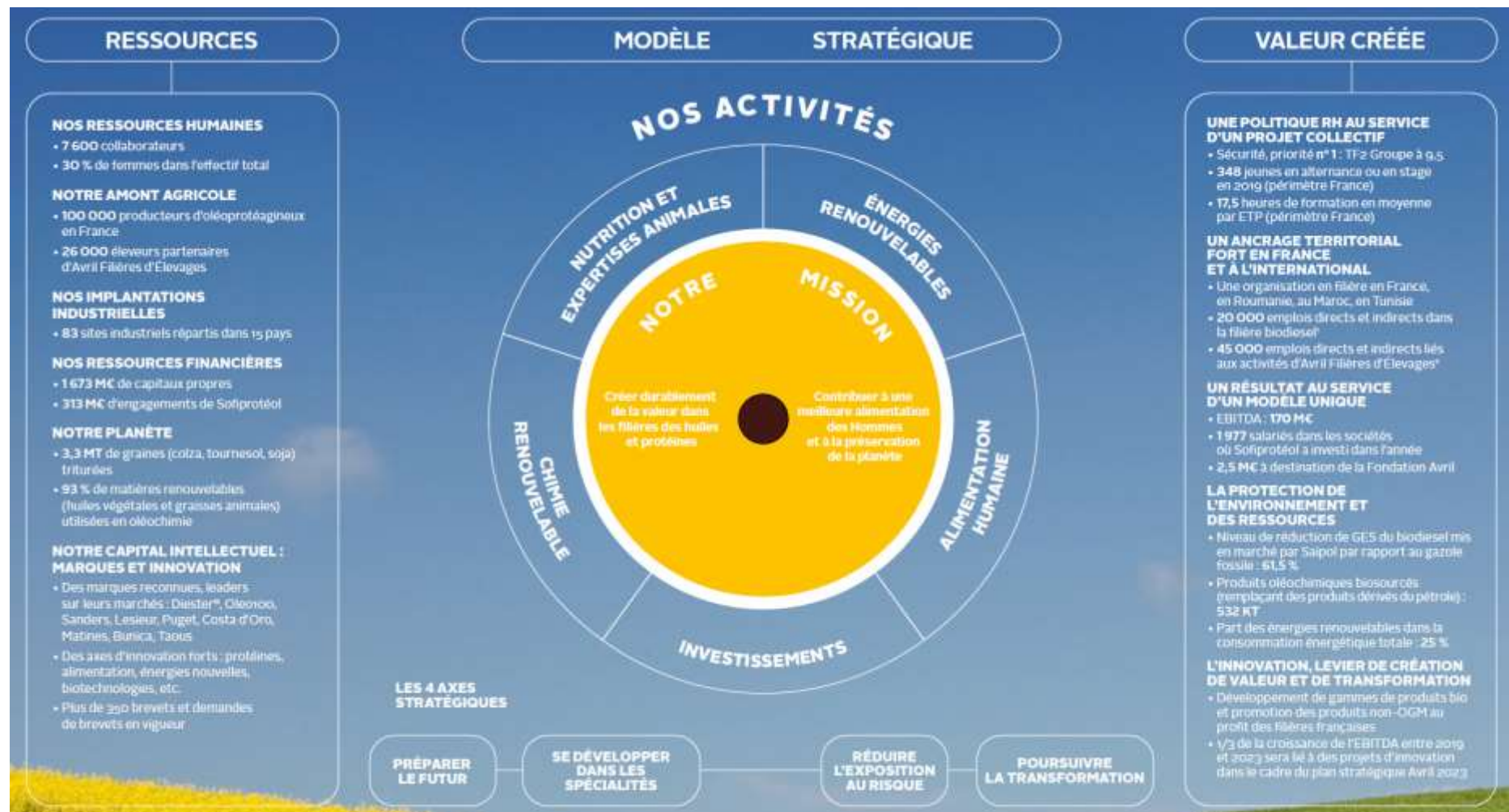
Crédit photos : Philippe Montigny, Bruno Clergue, Agence Angie, Gwenaël Saliou, Pixabay



11 rue de Monceau - CS 60003 - 75378 Paris Cedex 08
Tél. +(0)1 40 69 48 00 - Fax +(0)1 47 23 02 88
www.groupeavril.com

ANNEXES

A. AVRIL : UNE VALORISATION DURABLE DE TOUTES SES RESSOURCES



B. DÉVELOPPEMENT DURABLE : OBJECTIFS ET CIBLES 2023

DÉVELOPPEMENT DURABLE Objectifs et cibles 2023

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été définis par les Nations unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030, un ambitieux programme mondial de progrès. Compte tenu de ses activités, Avril contribue à l'atteinte de neuf ODD qui ont été identifiés lors de l'élaboration du nouveau cadre RSE du Groupe.



PILIER 1 - FILIÈRES ET APPROVISIONNEMENTS		
OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Transformer une part importante de matières premières nationales dans les outils industriels du Groupe		Maintenir, chaque année, un niveau » à 2019
Investir 1 035 M€ en cinq ans dans les filières agro-industrielles (via Sofiproteol et des investissements industriels)		1 035 M€ investis sur la période 2019-2023
Contribuer à la transition agricole en menant des projets portant sur des pratiques plus durables ¹		Au moins un nouveau projet par an
Couvrir nos approvisionnements en huile de palme par des dispositifs de durabilité : certifications, contributions volontaires à des projets de terrain, crédits RSPO		Couvrir plus de 90 % des approvisionnements chaque année
Agir pour le développement de filières soja plus responsables : soja origine France, soja non-OGM, soja tracé « hors biome amazonien », crédits RTRS, etc.		Parvenir à 90 % ² des approvisionnements en 2023

PILIER 2 - PRODUITS ET SERVICES		
OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Suivre au niveau Groupe puis réduire les retraits et rappels de produits liés à la sécurité des aliments		Réduire chaque année
Développer les filières biologiques et offrir des alternatives bio de nos produits		Augmenter chaque année le chiffre d'affaires réalisé en bio
Atteindre une réduction de 65 % des émissions de GES pour le biodiesel de Saisol par rapport au gazole fossile de référence		Parvenir à 65 %
Accompagner les élevages partenaires de Sanders en contractualisation dans la transition complète vers l'œuf alternatif ³ d'ici 2023		Parvenir à 70 % d'œufs alternatifs dans les achats Groupe
S'assurer de la bonne tenue des élevages dans le périmètre de responsabilité du Groupe (audit tous les trois ans)		Parvenir à 100 % des élevages audités (dès 2021)

PILIER 3 - PLANÈTE		
OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Améliorer notre performance énergétique par une baisse de 1 % par an de la consommation d'énergie par tonne produite (périmètre identique base 2019)		Réduire de 1 % par an
Maintenir au moins 25 % d'énergies renouvelables dans le Groupe (périmètre identique base 2019)		Maintenir, chaque année, un niveau » à 2019
Maintenir sous contrôle les consommations d'eau		Ne pas dépasser la valeur 2019
Développer l'économie circulaire en augmentant les volumes commercialisés issus de cette activité		Augmenter les volumes de produits chaque année
Parvenir à 100 % de produits recyclables chez Lesieur en 2023		100 % chez Lesieur et progresser chaque année dans le reste du Groupe
Développer chaque année l'utilisation de matières premières recyclées (notamment r-PET)		Progresser chaque année

PILIER 4 - FEMMES ET HOMMES DU GROUPE		
OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Réduire de 50 % le nombre de blessés et le TFA d'ici 2023 (par rapport à 2018)		TFA « 5,4
Développer la mixité professionnelle en faisant progresser la part de femmes dans les effectifs du Groupe en 2023		55 % de femmes dans les effectifs
Créer les conditions d'accès à des postes à responsabilité pour les femmes		Parvenir à 25 % de femmes dans les top managers Avril
Faciliter l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap en définissant et en mettant en œuvre un plan d'action « handicap » 2020-2023		100 % d'avancement du plan
Intégrer les jeunes dans l'entreprise en développant les stages et les contrats en alternance		Parvenir à 8 % de stagiaires et alternants dans l'effectif moyen inscrit en 2023 (France)

PILIER 5 - PARTIES PRENANTES		
OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Développer l'ouverture d'Avril vers la société civile en se dotant d'un Comité de parties prenantes		Minimum 2 réunions par an
Favoriser les échanges avec nos parties prenantes locales en organisant des rencontres avec les élus et agriculteurs des régions d'implantation de nos usines		Minimum 4 visites par an
Renforcer les liens entre les collaborateurs d'Avril et l'amont agricole en déployant le plan d'action défini		100 % d'avancement du plan

1 Projets d'un montant supérieur à 100 k€. Projets d'innovation avec l'arrivé de la filière des végétariens et projets d'investissements Avril dans des filières plus durables, investissements Sofiproteol, projets FASO.
2 Avec une certification « compte double » pour le soja français.
3 Poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1) et selon le mode de production biologique (code 0).

C. AVRIL ET LES ODD

Du fait de son implication dans les productions alimentaires, des enjeux de performance énergétique de ses sites et des solutions innovantes proposées en substitution aux ressources fossiles, le groupe Avril contribue plus particulièrement à l'atteinte de trois objectifs de développement durable (ODD).

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Depuis juillet 2017, Avril est signataire du Pacte Mondial des Nations unies affirmant ainsi sa volonté de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU.

Un peu plus de deux ans après son adhésion, Avril est parvenu en 2019 au niveau *Advanced*, c'est-à-dire le plus haut niveau de reporting, atteint par seulement 8 % des entreprises.



ODD 7 Énergies propres

En matière d'énergies nouvelles, Avril innove avec Oleo100, la première énergie 100 % végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française, pour flottes captives (poids lourds, bus et cars, camions poubelles, véhicules BTP). Mais aussi avec le programme de recherche BioTfuel visant à produire des biocarburants de 2^e génération à partir de résidus agricoles et forestiers.



ODD 2 Faim zéro






Contribuer à une meilleure alimentation des Hommes est depuis son origine la mission d'Avril. La demande croissante en protéines est un défi mondial. C'est pourquoi Avril et sa filière travaillent au développement d'alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et à la production de protéines végétales à haut rendement pour la nutrition animale.








ODD 12 Consommation et production responsables

Avril s'attache à développer des produits et procédés durables : carburants d'origine végétale, produits chimiques biosourcés, produits alimentaires issus de filières tracées : d'origine bio, sans antibiotique, sans OGM... En outre, Avril applique une logique d'économie circulaire partout où cela est possible, notamment en valorisant les résidus de ses usines en engrais et en biogaz.

D. TABLEAU DES INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
PILIER 1 - Filières et Approvisionnements		
Participer au développement et au renforcement de filières responsables		
TRANSFORMER DES MATIÈRES PREMIÈRES NATIONALES		
Part de graines origine France triturrées dans les outils industriels de Saipol	55,4 %	-
Part de graines origine Roumanie triturrées dans les outils industriels Expur	80,2 %	-
Part de matières premières origine France transformées dans les outils industriels de nutrition animale d'Avril Filières d'Élevages (AFE)	80,3 %	-
Part de matières premières origine Europe utilisées par les outils industriels européens d'Oleon	65,9 %	-
Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril ¹	68 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 2019 
INVESTIR DURABLEMENT DANS LES FILIÈRES		
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel) ²	183,9 M€	Investir 1 035 M€ en 5 ans 
Investissements dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique ³	26,5 M€	-
CONTRIBUER À LA TRANSITION AGRICOLE		
Nombre de projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole ⁴	6 projets	Minimum un projet par an 
METTRE EN PLACE UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE		
Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité ⁵	100 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 90 % 
Part de soja issu de filières non-OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale ⁶	> 28,7 % (34,1 %) ⁷	Parvenir à 50 % ⁸ 

1. Indicateur consolidé pour quatre entités (Saipol, Expur, AFE, Oleon)
2. Investissements « bruts » (sans déduction des cessions), en cumul annuel à partir de 2019.
3. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
4. Projets d'un montant supérieur à 100 k€. Fonds débloqués sur l'année de reporting. Pour des informations complémentaires sur ces projets se reporter à la DPEF 2019.
5. Pour les modalités de calcul de cet indicateur se reporter à la DPEF 2019.
6. Avec une bonification « compte double » pour le soja français.

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
PILIER 2 - Produits et Services		
Répondre aux attentes des clients et des consommateurs, avec des produits responsables et de qualité		
OFFRIER DES PRODUITS SÛRS ET DE QUALITÉ		
Nombre de retraits et rappels de produits liés à la sécurité des aliments ⁹	4	Réduire chaque année 
RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS (LOCAL, BIO, BAS GES, ETC.)		
Part du chiffre d'affaires des produits certifiés Bio en nutrition animale en France, dans l'activité Œuf et chez Lesieur respectivement	2 % ; 21 % ; 21 %	Augmenter chaque année 
Pourcentage de réduction de GES ¹⁰ du biodiesel mis sur les marchés par Saipol, par rapport au gazole fossile de référence	61,5 %	Parvenir à 65 % 
NOURRIR LA PLANÈTE		
Investissements en lien avec le développement des protéines végétales ¹¹	161 M€	-
AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL		
Part d'œufs issus d'élevages alternatifs ¹¹ achetés par le Groupe	42,1 %	Parvenir à 70 % 
Part d'élevages audité selon le référentiel interne de tenue d'élevage ¹¹	84 %	Parvenir à 100 % des élevages audités dès 2021 

7. Concerne les sociétés du Groupe ayant une production à destination de l'alimentation humaine et animale.
8. Gaz à effet de serre.
9. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
10. Poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1) et selon le mode de production biologique (code 0).
11. 1 132 élevages (filières porc, volailles de chair, lapins, poules pondeuses) ont été audités ces trois dernières années.

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023	
PILIER 3 - Planète Protéger la planète et ses ressources			
RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITÉS INDUSTRIELLES			
Consommation d'énergie par tonne produite ¹	271 Kwh/Tonne produite	Réduire de 1 % par an	
Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale ²	25 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 2019	
Consommation d'eau par tonne produite ³	0,92 m³ d'eau / Tonne produite	Maintenir, chaque année, un niveau ≤ 2019	
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire ⁴	675 kt	Augmenter chaque année	
Part des emballages recyclables dans les emballages ⁵	94,9 %	Augmenter chaque année (pour tout le Groupe)	
Part des matières premières recyclées dans les emballages ⁶	13,8 %	Augmenter chaque année (pour tout le Groupe)	
Investissements pour le développement de l'économie circulaire (chimie renouvelable, méthanisation, etc.) ⁷	2,7 M€	-	
Quantité de dons alimentaires de Lesieur	156 t	-	

1. Consommation d'énergie finale (électricité, gaz, fuel, biomasse). Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
2. Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
3. Consommation d'eau de réseau, de forage et de surface. Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
4. Produits des sociétés Adonial (produits déclassés ou écarts de production provenant de l'industrie agroalimentaire et réutilisés en nutrition animale) et Terrial (fertilisants organiques).
5. En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur : emballages de tous formats et tous matériaux à marque Lesieur et à marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS).
6. En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur : emballages consommateurs : bouteilles ou flacons en résine PET à marque Lesieur et marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS).
7. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
8. Effectifs inscrits au 31/12/19 (en nombre de contrats de travail) - hors mandataires sociaux, intérimaires, stagiaires.
9. % calculé sur la base des effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/2019 - hors mandataires sociaux, intérimaires, stagiaires, alternants (en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).
10. Calculé sur la base des heures théoriques des collaborateurs en CDI, CDD, intérim (hors remplacement), alternance - hors stagiaires et mandataires sociaux.
11. % calculé sur la base des effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/2019 - hors mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.
12. Nombre de démissions de CDI sur l'année / Effectif inscrit moyen 2019 (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux, stagiaires et intérimaires).
13. La population des top managers représente 95 collaborateurs (dont 19 femmes).
14. Nombre d'unités bénéficiaires de l'OETH employées dans le Groupe en France dans l'année, rapporté à l'effectif du Groupe en France.
15. % calculé sur la base de l'effectif inscrit moyen 2019, prend en compte les stagiaires rémunérés et les alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation.
16. Nombre d'heures d'absence ouvrée pour maladie courte (< 3 mois), absence pour maladie longue - hors congés maternité-paternité, accident du travail & trajet, maladie professionnelle, maladie longue durée et autres / Nombre d'heures théoriques (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux et stagiaires).
17. Nombre d'heures d'absence pour grève (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux et stagiaires).
18. Rencontres à destination des élus et agriculteurs des régions d'implantation des usines.
19. Mise en place d'actions pour renforcer les contacts entre les collaborateurs du Groupe et le milieu agricole. Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du monde agricole.

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023	
PILIER 4 - Femmes et Hommes du Groupe Cultiver nos valeurs pour mieux travailler ensemble			
CHIFFRES CLÉS RH			
Effectif total du Groupe ⁸	7 600	-	
Répartition des salariés par type de contrat CDI vs CDD ⁹	93,2 % de CDI 6,8 % de CDD	-	
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2) ¹⁰	9,5 Indice TF2	Réduire de 50 % vs 2018	
Part de femmes dans l'effectif total du Groupe au 31/12/2019 ¹¹	29,9 %	Parvenir à 33 %	
DÉVELOPPER TOUS LES TALENTS			
Turn over « subi » (en France) ¹²	3,9 %	-	
Part des femmes dans les top managers du Groupe ¹³	20 %	Parvenir à 25 %	
Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France ¹⁴	3,4 %	100 % d'avancement du plan d'action	
Part des stagiaires et alternants dans l'effectif (en France) ¹⁵	7,8 %	Parvenir à 8 %	
ÊTRE ATTENTIF AUX COLLABORATEURS (CLIMAT SOCIAL)			
Taux d'absentéisme (en France) ¹⁶	2,2 %	-	
Taux de grévistes (en France) ¹⁷	< 0,1 %	-	

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023	
PILIER 5 - Parties prenantes S'engager aux côtés de nos parties prenantes			
AGIR AVEC NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES			
Mise en place d'un Comité de parties prenantes	1 réunion (nov. 2019)	Minimum 2 réunions par an	
Organisation de visites Avril Communities ¹⁸	5 visites	Minimum 4 visites par an	
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole ¹⁹	Élaboration d'un macro plan d'action	100 % d'avancement du plan d'action	



11 rue de Monceau • CS60003 • 75378 Paris Cedex 08
Tél. + 33 (0)1 40 69 48 00 • Fax + 33 (0)1 47 23 02 88

groupeavril.com

Édité par la Direction du Développement Durable du Groupe Avril

© Groupe Avril – Tous droits réservés (juillet 2020)